

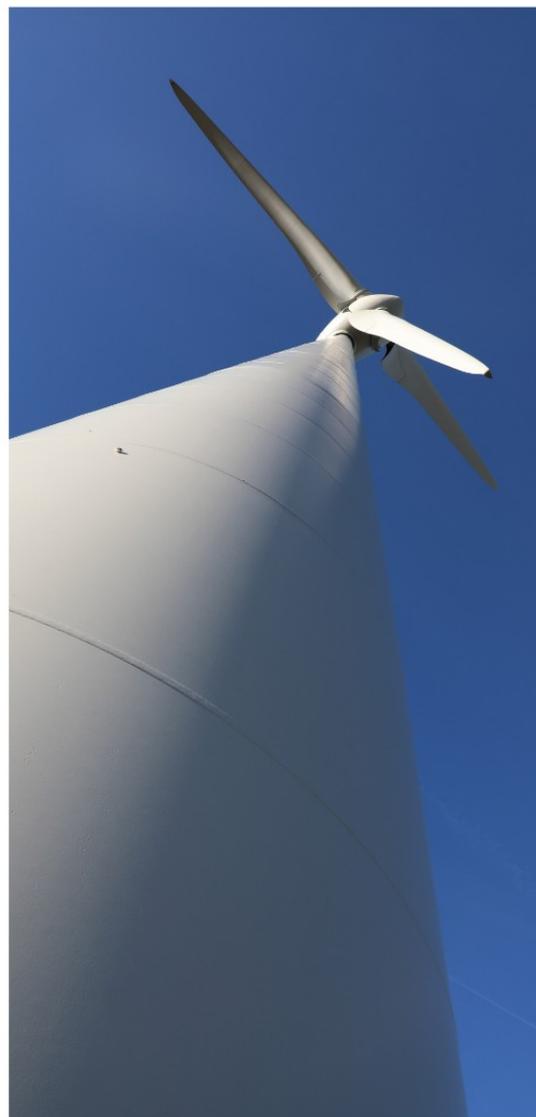


**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT

2021



Édito RASE 2021

Le mot de Madame la Préfète



Comme je le fais depuis déjà deux ans, j'ai le plaisir de vous présenter ce rapport qui dresse le bilan de l'action des services de l'État en Aveyron tout au long de l'année 2021, un État qui, je l'espère, est perçu comme proche des territoires et de leurs habitants.

En 2021, l'ensemble des services de l'État que je représente ont continué à agir et à déployer une action transversale sur l'ensemble du territoire départemental.

Les questions de protection et de sécurité sont restées au cœur de nos missions. Ce fut ainsi le cas à l'occasion de la mobilisation exceptionnelle des personnels médicaux pour la mise en œuvre de la vaccination contre la Covid-19 et la délivrance des soins aux plus fragiles. L'action des forces de l'ordre est également à mettre en valeur, notamment dans les domaines de la sécurité routière, de la lutte contre le trafic de stupéfiants et les violences faites aux femmes.

L'État s'est également résolument engagé pour le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des habitants du département au travers notamment de l'élargissement de l'offre de services au plus près de leur lieu d'habitation.

Enfin, le plan France Relance, doté de 100 milliards d'euros, a constitué un soutien à la fois massif et ciblé à l'activité économique en finançant des projets porteurs d'avenir et de réponses locales, portés par des entreprises, des collectivités, des associations. Au-delà, l'action économique de l'État s'est adaptée aux besoins identifiés, notamment dans les secteurs économiques en crise ou en tensions de recrutement.

Ces axes d'intervention seront renouvelés voire amplifiés pour l'année 2022 afin de rendre l'action des services de l'État toujours plus agile et toujours plus en adéquation avec les attentes de nos territoires et de nos concitoyens.

Valérie MICHEL-MOREAUX
Préfète de l'Aveyron

Sommaire

I) Sécurité, protection et prévention.....	11
A) Lutte contre la Covid-19.....	12
a) Planification.....	12
b) Dépistage et masques.....	12
c) Vaccination.....	13
d) Contrôles.....	14
B) Sécurité.....	14
a) Lutte contre la délinquance.....	14
b) Action des sapeurs-pompiers.....	15
c) Sécurité routière.....	17
d) Lutte contre le trafic de stupéfiants.....	18
e) Lutte contre les violences faites aux femmes.....	19
C) Prévention.....	20
a) Risques naturels et sécurité des infrastructures.....	20
b) Exercices de sécurité civile.....	21
c) Politique de la Ville.....	22
d) Savoir nager et rouler.....	22
e) Santé.....	22
II) Qualité de vie et de l'environnement.....	24
A) Présence des services publics.....	25
a) Maisons France Services.....	25
b) Accès aux soins.....	26
B) Désenclavement et attractivité.....	27
a) RN 88.....	27
b) Téléphonie mobile et haut débit.....	27
c) Légion Étrangère à la Cavalerie.....	28
C) Patrimoine et vie associative.....	29
D) Écologie et environnement.....	31
a) Amélioration du parc de logements.....	31
b) Adaptation de la Société au changement climatique.....	32
c) Gestion de l'eau.....	32
d) Risques miniers et pollution.....	33
e) Sensibilisation des élus et exemplarité.....	33
f) Bien-être animal.....	33
g) Santé environnementale.....	34
h) Concilier biodiversité et énergies renouvelables.....	34
E) Éducation.....	35
F) Soutien aux personnes fragiles.....	36
III) Soutien aux collectivités locales.....	37
A) Contrats de Relance et de Transition Écologique.....	38
B) Soutien financier.....	38
C) Soutien technique.....	39
D) Accompagnement des maires nouvellement élus.....	40
E) Volontaires Territoriaux en Administration (VTA).....	41
IV) Soutien à l'activité économique.....	42
A) Plan France Relance.....	43
a) Principaux chiffres.....	43

b) Fonds Friche.....	44
c) Mesures alimentation et jardins partagés.....	44
d) Rénovation énergétique.....	44
e) Dispositifs en faveur de l'inclusion numérique.....	45
B) Politique Agricole Commune (PAC).....	46
C) Mesures de soutien aux entreprises en difficultés.....	47
D) Accompagnement vers le retour à l'emploi.....	49
E) Lutte contre les tensions de recrutement.....	49

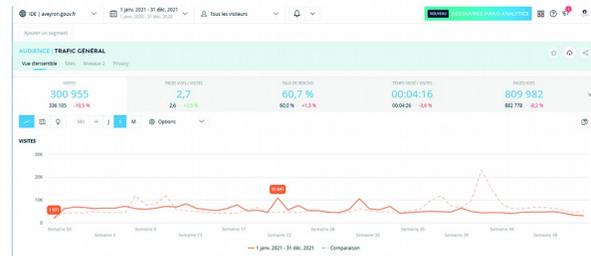
Une digitalisation renforcée

Le site web de la préfecture a enregistré plus de **300 000 visites** sur l'année 2021.

De nombreuses nouveautés ont été mises en place, notamment les modules de prise de rendez-vous sur différents sujets : demande, renouvellement et retrait de titre de séjour, contrôle médical suite à une infraction mais aussi pour les points numérique.

Les deux sous-préfectures du département ont créé un lieu pour aider les administrés dans la réalisation des télé-procédures relevant du ministère de l'Intérieur.

Ce dispositif complète l'accompagnement proposé par les structures labellisées « France Services ». Le site a joué un rôle essentiel dans la transmission des informations sur l'évolution de la gestion de la COVID-19.



La préfecture de l'Aveyron a développé sa présence sur le web ces dernières années, pour s'adapter aux nouveaux usages des citoyens et ainsi communiquer directement avec des administrés de plus en plus tournés vers les réseaux sociaux.

Une présence continue sur le web social est un axe majeur de la stratégie de communication du Gouvernement qui s'appuie sur le levier local. Ces outils numériques permettent au quotidien de relayer et expliquer les mesures mises en place au niveau national et de déployer les campagnes de communication nationales. C'est également un moyen efficace de partager les actualités locales du département et de la région, et de valoriser les différentes missions du préfet du département en suivant tous ces déplacements.

-  28 000 abonnés
-  5 668 abonnés
-  1 862 abonnés

 **Préfet de l'Aveyron** @Prefet12

Visite officielle @s_cluzel

- ➡ Accès aux droits
- ➡ Habitat inclusif
- ➡ Emploi des personnes en situation de handicap

#signature #engagement #convention #solidarite

 **Préfet de l'Aveyron** @Prefet12

#infometeo | L'#Aveyron est placé en procédure d'information pour un épisode de #pollution de l'air. ⚠️ Soyez vigilants notamment ce week-end et respectez l'interdiction de brûlage à l'air libre.



6:44 PM · 5 mars 2021 · Twitter Web App

|| Voir l'activité sur Twitter

2 Retweets 1 Citer le Tweet 5 J'aime



Secrétariat d'Etat chargé du Handicap et 3 autres personnes

12:53 PM · 22 oct. 2021 · Twitter for Android

|| Voir l'activité sur Twitter

11 Retweets 21 J'aime

L'Aveyron, terre d'accueil des ministres

Madame Frédérique VIDAL **Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la** **Recherche et de l'Innovation**

Le 15 juillet 2021, Madame Frédérique VIDAL ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation s'est rendue dans le Sud Aveyron. Elle a visité la ferme de la Fage, spécialisée dans la sélection des lignées de brebis. Elle a ensuite rejoint Saint-Affrique pour découvrir les locaux du Campus connecté, avant de se déplacer à Millau pour inaugurer le Campus connecté, qui a accueilli ses premiers étudiants en septembre 2021.



Madame Florence PARLY **Ministre des Armées**

Madame Florence PARLY, ministre de la Défense, s'est rendue à La Cavalerie le 30 avril 2021. Au coeur du Régiment de la 13^e Demi-brigade de la Légion Étrangère. Elle a eu l'opportunité d'assister à la cérémonie de Camerone, fête traditionnelle des légionnaires. Elle en a profité pour remettre des médailles militaires ainsi que trois décrets de naturalisation, après une présentation des matériels et équipements SCORPION. Le tout accompagné de longs moments d'échanges avec les militaires.



Monsieur Julien DENORMANDIE **Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Monsieur Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation s'est rendu à Rodez le 24 septembre 2021. Cette visite a été l'occasion d'échanger avec le Président de la Chambre d'Agriculture ainsi qu'avec les représentants du secteur agricole et les élus. S'en est suivie la visite d'une exploitation fermière située à Luc-la-Primaube, l'occasion d'expliquer les particularités de l'agriculture aveyronnaise.



Madame Emmanuelle WARGON **Ministre déléguée auprès de la ministre de la** **Transition Ecologique**

Le 5 novembre 2021, la visite de Madame Emmanuelle WARGON, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement portait sur la thématique de la Transition écologique. Au programme, échanges avec des maires ruraux, visite d'un projet de rénovation de logements, présentation d'un projet ayant bénéficié du fond friches et rencontre avec des professionnels du bâtiment lors de l'AG de la CAPEB.



Monsieur Joël GIRAUD
Secrétaire d'État chargé de la Ruralité

14 janvier 2021

Installation des jeunes agriculteurs, formation des jeunes (QPV – contrat de ville de Rodez), Maison Familiale et Rurale.



Madame Agnès PANIER-RUNACHER
Ministre chargée de l'Industrie

19 mars 2021

Visite de l'entreprise JPM à Naucelle, lauréate de l'appel à projets «territoires d'industrie», table ronde au sujet du devenir des entreprises SAM et Bosch.

29 juillet 2021

Point de situation sur l'entreprise SAM.



Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI
Ministre délégué chargé des Transports

24 avril 2021

Visite de l'aire du Viaduc de Millau - Brocujouls à Millau, présentation de l'appel à projets «Ponts connectés» et des lauréats.



Madame Sophie CLUZEL
Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes Handicapées

22 octobre 2021

Signature de la convention entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la Maison départementale des personnes handicapées de l'Aveyron, visites d'immeubles sur le thème de l'habitat inclusif et visite de l'Atelier du Rouergue.



Madame Brigitte BOURGUIGNON
Ministre déléguée chargée de l'Autonomie

22 juillet 2021

Visite du Carré de Santé de l'UDSMA à Rodez.



Monsieur Eric DUPOND-MORETTI
Ministre de la Justice

3 novembre 2021

Débat avec l'ensemble des partenaires et du grand public.

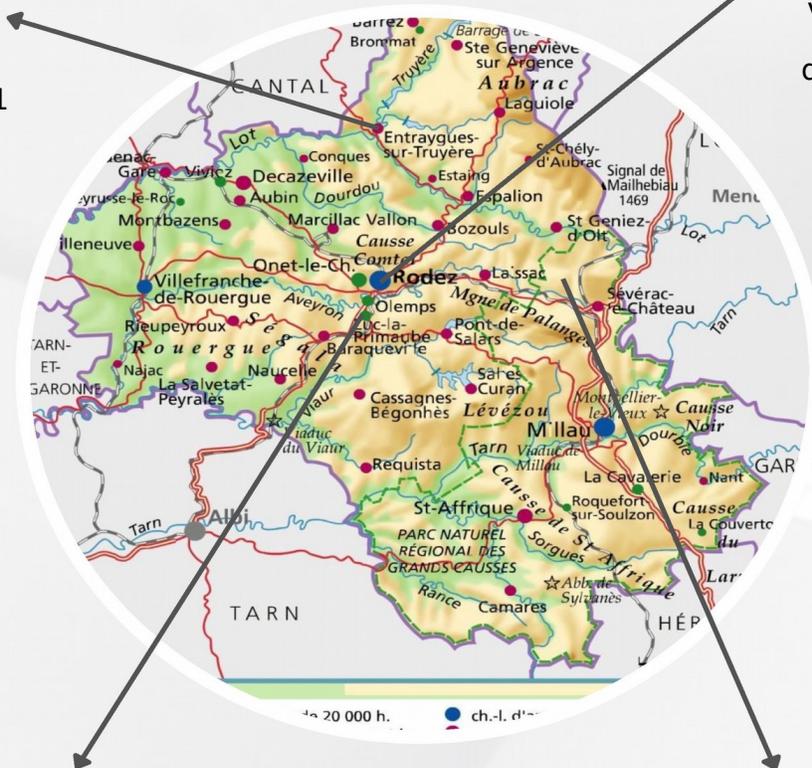


DÉPLACEMENTS DES MEMBRES DU CORPS PRÉFECTORAL SUR LE TERRAIN



Visite d'une exploitation viticole à Entraygues le 11 mai

Visite du centre d'appel d'urgence de Rodez le 9



Journée d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie à Luc-la-Primaube le 5 décembre

Inauguration de la salle des fêtes de Saint-Saturnin de Lenne le 20 octobre



Visite de l'entreprise M&E Energies à Lanuéjols le 24 mars



Félicitations à trois gendarmes pour leur acte de bravoure à Rodez le 1er février



Inauguration du barreau de Saint-Mayme le 21 janvier

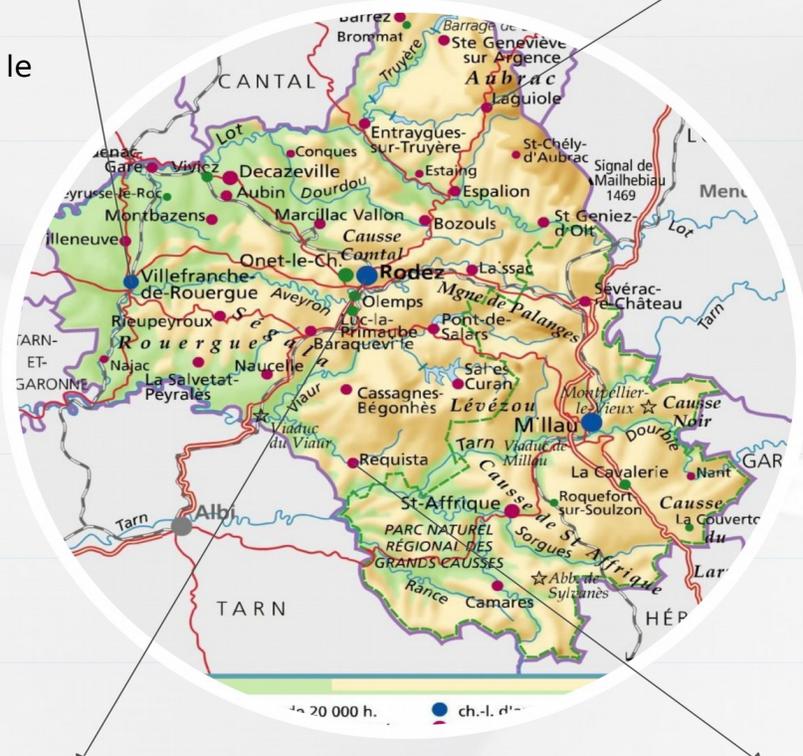


Opération pédagogique sur le Viaduc de Millau le 18 février



Accueil des jeunes du Service National Universel à Villefranche-de-Rouergue le 21 juin

Cérémonie d'hommage au garde Clément BALDIT à Laguiole le 3 mars



Cérémonie d'hommage aux militaires de la Gendarmerie Nationale décédés le 16 février

Visite à Réquista le 21 avril

I) Sécurité, protection et prévention



A) Lutte contre la Covid-19

Le système de santé a été soumis à des tensions tout au long de l'année 2021 du fait des hospitalisations liées à la Covid. Si le record d'hospitalisations de novembre 2020 (78 personnes) n'a pas été dépassé, entre 40 et 50 personnes l'ont été chaque jour entre mars et avril 2021 et la remontée a été spectaculaire entre fin 2021 et début 2022. Jusqu'à 8 personnes ont été présentes simultanément en réanimation.

a) *Planification*

Des réunions régulières ont été organisées avec les établissements de santé : 26 réunions de concertation des cellules hebdomadaires sur la gestion des lits. A 228 reprises, des établissements de santé, dont 146 fois des EHPAD, ont signalé une situation Covid auprès de la plateforme de l'hôpital de Rodez, fonctionnant 7 jours sur 7 pour apporter expertise et conseil sur l'hygiène, l'infectiologie et la gériatrie, avant une intervention sur place en cas de besoin.

La coordination des acteurs sanitaires et médico-sociaux s'est prolongée jusqu'en fin d'année 2022, sous la forme d'une cellule hebdomadaire pilotée par le CH Rodez et l'ARS, visant à partager les recommandations sanitaires et à rechercher des solutions de coopération pour se répartir la prise en charge des patients en périodes de tensions estivales puis à l'approche des épidémies hivernales (grippe, bronchiolite, covid).

b) *Dépistage et masques*

462 séances de dépistage ont été réalisées en établissements de santé et une équipe de médiateurs, portée par la protection civile, a été installée le 1^{er} avril 2021 pour sensibiliser aux gestes barrières, distribuer des auto-tests, effectuer des dépistages et soutenir la vaccination. En 9 mois, 262 actions ont été menées à bien : présence sur les marchés (Decazeville, Espalion, Millau, Najac, Réquista, Rodez, Saint-Affrique), les gares, les événements (Octobre Rose, fêtes de Durenque, rallye du Rouergue) ou encore les entreprises. Des créneaux dédiés ont été mis en œuvre dans les maisons de santé et deux ambulances spéciales Covid ont été financées par l'État. C'est l'ensemble du territoire qui a été maillé par des opérations de dépistage, notamment pour intervenir sur des clusters.

Dans les établissements scolaires, une attention particulière a été portée à la fois aux personnels et aux élèves dans la distribution de masques : 10 000 masques ont été distribués aux élèves, notamment lors des examens du brevet et du baccalauréat et 100 000 aux personnels, dont des masques de type 2 pour les personnes fragiles et des masques inclusifs pour les personnels en contact avec des enfants sourds-muets.



En outre, l'Éducation Nationale a mis en œuvre des campagnes de test : 2 300 personnels et 26 000 élèves ont pu être testés grâce

au travail conjoint mené avec le personnel infirmier, la protection civile et les sapeurs-pompiers. Les sapeurs-pompiers ont par ailleurs effectué 2 700 tests antigéniques, en particulier auprès des agents avant intervention. Huit communes ont également été accompagnées financièrement pour l'achat de capteurs de CO₂.

c) Vaccination

Le centre de vaccination de Rodez déménage
A compter du 12 avril 2021
à l'ATHYRIUM
rue du Stade
12850 ONET LE CHATEAU

RDV ou renseignements :
08 00 54 19 19 ou www.doctolib.fr

accin COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

Grâce à la mobilisation des professionnels de santé et des collectivités, 7 centres de vaccination ont pu ouvrir en 2021 : Rodez/Onet-le-Château, Millau, Villefranche-de-Rouergue, Decazeville, Saint-Affrique, Espalion et à l'état-major du SDIS. Les services de l'État ont assuré l'accompagnement administratif, technique et financier des centres, ainsi que l'allocation des doses, en lien avec la pharmacie de l'hôpital de Rodez.

Au-delà des centres de vaccination, une politique « d'aller vers » a été menée pour toucher les publics les plus éloignés ou les plus fragiles. Des vaccinations ont eu lieu dans des centres commerciaux à Millau et Sébazac, 5 actions en faveur de personnes précaires et 15 opérations dans des territoires sous-vaccinés, ainsi que dans les EHPAD et les établissements médico-sociaux, pour les résidents et le personnel.

Outre le dépistage, les sapeurs-pompiers ont été largement mobilisés pour mener des opérations de vaccination sur l'ensemble du territoire. Ce sont 9 070 vaccins qui ont été administrés lors de 132 opérations auprès des professionnels de santé, des publics précaires et dans les communes rurales. 600 jeunes ont été vaccinés entre septembre et décembre 2021 dans les établissements scolaires.

Les résultats de ces actions vont dans le sens d'une meilleure protection des Aveyronnais face aux risques de formes sévères de la maladie.

En 2022, 121 500 injections ont été enregistrées dans VaccinCovid, dont 109 000 rappels. Les rappels en EHPAD et USLD ont été bien suivis avec 5300 injections. Toutefois la campagne automnale proposant de manière concomitante la vaccination contre le covid et contre la grippe n'a pas connu un grand succès auprès de la population éligible (+ 80 ans, personnes fragiles, professionnels de santé) malgré une campagne de communication et des incitations réitérées auprès des établissements et structures de ville. Il convient néanmoins de prendre en compte les nombreuses contaminations ayant contribué à l'immunité collective lors des dernières vagues (9^e à l'automne 2022 avec un pic de taux d'incidence proche de 1000/100 000 hab. en Aveyron).

d) Contrôles

La lutte contre la Covid-19 passe aussi par le respect des mesures sanitaires prises dans les lieux publics. Les forces de l'ordre ont ainsi réalisé en 2021 plus de 100 000 contrôles ; 2 803 personnes ont été verbalisées pour non-respect du couvre-feu, du port du masque ou des règles de quarantaine, ainsi que 65 lieux recevant du public. Les services se sont également assurés du respect de l'isolement pour les passagers en provenance de pays à risque.

En complément, les services de l'État ont organisé des réunions régulières avec les chambres consulaires, les représentants des entreprises et des salariés pour expliquer le protocole national et aider à la prise en compte des documents techniques d'application.

B) Sécurité

a) Lutte contre la délinquance

Le département de l'Aveyron reste l'un des départements les plus sûrs de France, avec une délinquance maîtrisée : proportionnellement à sa population, le nombre d'infractions y est 2,5 fois plus faible que la moyenne nationale, et même 10 fois plus faible pour les vols avec violence.

La tendance à la baisse de la délinquance de ces dernières années s'est confirmée en 2021, mais de façon moins marquée : 8 106 faits (-0,55 %, avec une petite hausse en zone police). Le taux d'élucidation dépasse une nouvelle fois les 50 %.

Dans le détail, ce sont les atteintes aux biens qui baissent le plus : -10,1 %, après une baisse de 14,8 % en 2020. La forte baisse du nombre de cambriolages se poursuit (-17,7 %), aussi bien pour les résidences principales que pour les locaux professionnels. La gendarmerie a démantelé plusieurs équipes de cambrioleurs en 2021, ce qui explique en partie ces chiffres très encourageants.

En revanche, les atteintes à l'intégrité physique sont en légère hausse : +3,5 % après +6 % en 2020. Cette hausse porte, entre autres, sur les violences physiques crapuleuses (+24,1 %), les violences physiques non crapuleuses (+4,3 %) et les violences sexuelles (+16,4 %). À noter cependant que le taux d'élucidation des atteintes à l'intégrité physique est particulièrement élevé, à plus de 80 %.





Les escroqueries et affaires économiques et financières restent orientées à la hausse (+27,6 %), principalement pour les pratiques frauduleuses sur Internet. Des actions de prévention ont été mises en œuvre pour sensibiliser les victimes potentielles : seniors, entreprises (également concernées par les attaques à l'intelligence économique) et collectivités territoriales.

Enfin, le nombre d'infractions relevées dans le cadre d'enquêtes menées à l'initiative des forces de l'ordre est en forte hausse (+16,4 % en zone gendarmerie et +43,7 % en zone police), ce qui montre le passage progressif d'une délinquance subie à une délinquance recherchée et traquée. L'Aveyron reste néanmoins en-deça de la moyenne nationale sur ce point.

Au total, ce sont 3 614 personnes qui ont été mises en cause par les forces de l'ordre, dont 822 placées en garde à vue.

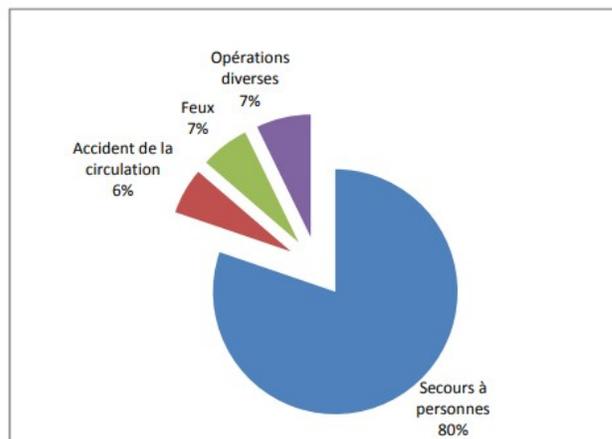
Dans le cadre de la prévention de la délinquance, six collectivités locales ont été autorisées en 2021 à installer des caméras de vidéoprotection de voie publique. Pour le financement des travaux de déploiement de ce dispositif de prévention situationnelle, quatre communes ont été soutenues à hauteur de 35 019 €, principalement au travers des fonds interministériels de prévention de la délinquance (FIPD).

Pour lutter efficacement contre toutes les formes de délinquance et d'incivilités, des partenariats sont engagés entre les forces de sécurité intérieure (police nationale et gendarmerie nationale) et les polices municipales, avec lesquelles des conventions ont été signées ou renouvelées récemment. Cette synergie des forces s'inscrit dans un continuum de sécurité au sein duquel les entreprises privées de sécurité sont associées, notamment lors des grands rassemblements publics.

En milieu scolaire, le nombre d'élèves accompagnés par des travailleurs sociaux a été relativement stable mais avec des situations plus compliquées : +15 à 20 % des violences intrafamiliales, +25 % pour les violences à caractère sexuel et +80 % pour les violences en milieu scolaire.

b) Action des sapeurs-pompiers

La loi de sécurité civile dite Matras du 25 novembre 2021 entend renouveler le cadre de fonctionnement des Services Départementaux d'Incendie et de Secours autour de 4 objectifs : consolider le modèle de sécurité civile (clarification du



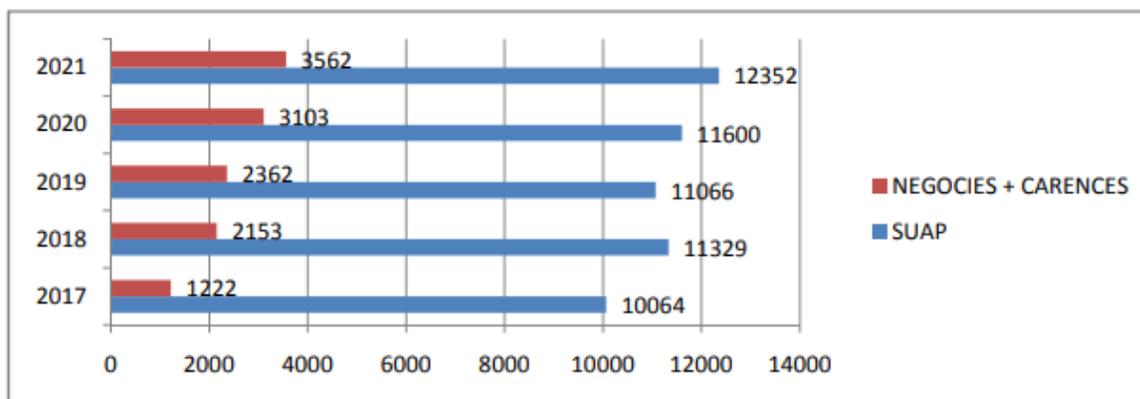
cadre d'intervention, reconnaissance du rôle des sapeurs-pompiers dans les carences ambulancières) ; anticiper la gestion de crise (mise en place de plans communaux et intercommunaux de sauvegarde et meilleure information de la population) ; expérimenter un numéro unique d'appel d'urgence ; enfin conforter l'engagement et le volontariat (reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires dans l'exercice de leur mission et les risques pris, sachant que 92 % des sapeurs-pompiers sont volontaires). Au niveau local, plusieurs actions sont menées pour développer et valoriser l'engagement de ces volontaires (34 des 40 centres sont composés uniquement de volontaires). On peut citer les efforts pour l'accueil de femmes volontaires, le travail avec les employeurs (205 conventions dont 32 signées en 2021) et aussi le mécénat et la simplification du recrutement (adaptation des conditions d'aptitudes).

En parallèle, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aveyron a arrêté en décembre 2021 la révision de son Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques pour la période 2022-2026. Cet outil, fruit d'une large concertation, a une visée prospective pour définir les priorités et envisager les moyens nécessaires sur tout le département. Il est complété par un projet d'établissement, véritable outil de pilotage.

Ce travail d'anticipation est rendu d'autant plus nécessaire qu'en 2021, le nombre d'interventions est en hausse sensible : 15 300 interventions, +4,5 %. Ce total est supérieur à 2020, qui avait été marquée par une baisse d'activité en raison des confinements, mais aussi à 2019. Les hausses concernent surtout le secours aux personnes et les accidents de la circulation, tandis que les feux et les autres opérations sont en baisse de 10 %.

4 interventions sur 5 concernent du secours aux personnes, soit 13 415 victimes et une intervention toutes les 34 minutes. Le délai moyen d'arrivée des secours est d'un peu moins de 18 minutes. Le nombre de transports médicaux (carences et transport négocié) représente aujourd'hui 29 % de l'activité de secours à la personne ; ces interventions ont été multipliées par trois depuis 2017.

Evolution du Secours à Personnes et des carences et des négociés





Les sapeurs-pompiers de l'Aveyron ont également participé à des actions sur l'arc méditerranéen : 5 détachements pour feux de forêts (Aude, Corse du Sud, Pyrénées Orientales et Var), soit 160 sapeurs-pompiers, 2 groupements aquatiques lors d'épisodes cévenols à l'automne et 2 groupements dans le Lot. Ces engagements se font en parallèle d'exercices d'entraînement et de coordination avec les autres services de l'État organisés cet automne (incendie cathédrale, tuerie de masse, spéléo-secours et accident nombreuses victimes).

À noter qu'une nouvelle agression de sapeur-pompier a eu lieu à Rodez en 2021. Une plainte de l'intéressée et du SDIS a été déposée pour rappeler le caractère inacceptable de ces atteintes.

L'année 2022 a vu la mise en œuvre des premières recommandations du SDACR et du projet d'établissement.

Elle a été marquée par une activité Feux de Forêt estivale exceptionnelle qui a débuté très tôt dans la saison (feu de Comprégnac mi-juin de 380 hectares), s'est poursuivie tout l'été avec pas moins de 309 feux d'espace naturel sur la période (+32 % en comparaison de 2021), l'envoi de colonnes de renfort extérieures en zone Sud et en Gironde et le feu de Mostuéjols, débuté le 8 août, avec 7 jours de lutte intensive et le renfort de moyens zonaux et nationaux conséquents (jusqu'à 7 colonnes extérieures en renfort le 13 août et plus de 400 largages pour les moyens aériens) suivi de trois semaines de surveillance. Ce feu, hors norme pour le département, aura parcouru 1300 hectares dont une centaine en Lozère, où se trouve l'origine du sinistre. Ce chiffre est à mettre en rapport avec les 2200 hectares brûlés en Aveyron entre le mois de juin et fin septembre.

L'autre fait marquant de l'année 2022 est la mise en place de la réforme TSU (Transport Sanitaire Urgent) au 1er novembre qui généralise sur les secteurs de garde la présence d'une ambulance privée H24 en dehors des créneaux 22h-6h sur les secteurs du Nord-Aveyron et du Saint-Affricain. Ce dispositif doit être complété en 2023 par la mise en place d'un coordinateur ambulancier en journée semaine et la rédaction de la convention tri-partite SDIS-SAMU-ATSU en complément du cahier des charges existant.

Enfin l'activité globale du SDIS pour 2022 a baissé de -0,5 %, essentiellement dû à la baisse de l'activité SSUAP de -2,5 % malgré une hausse de +25 % pour les incendies. Cette baisse statistique ne reflète pas la charge opérationnelle du service où le temps passé en intervention (les hommes x heures) est en augmentation de +30 % par rapport à 2021, reflétant la charge exceptionnelle liée aux feux de cet été.

c) Sécurité routière

Les contrôles ont été plus nombreux en 2021, du fait d'une moindre activité liée à la Covid-19. Le nombre d'infraction est donc logiquement en hausse : + 22,8 % en zone police et +2,4 % en zone gendarmerie.

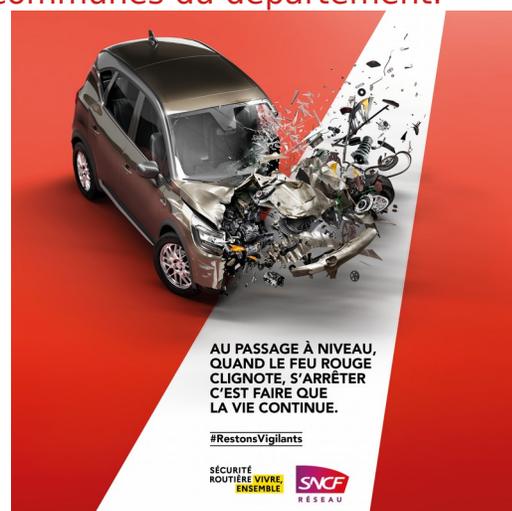
Les chiffres doivent être pris avec prudence, car la comparaison avec 2020 est faussée par les deux confinements qui avaient sensiblement réduit le trafic automobile. Néanmoins, la tendance est encourageante avec 15 décès contre 18 en

2020. En revanche, le nombre d'accidents corporels augmente, passant de 149 à 178, tout comme le nombre de blessés (de 190 à 236). La question de la consommation de stupéfiants prend une place toujours plus préoccupante : sur 20 % des dépistages réalisés les conducteurs se révèlent positifs et le nombre d'infractions a augmenté de 15 % en deux ans en zone gendarmerie.

Face à ces enjeux, **633 arrêtés de suspension de permis de conduire ont été pris en 2021 et 51 commissions médicales se sont tenues en préfecture pour le contrôle de l'aptitude à la conduite.** La tendance se maintient en 2022 avec 687 arrêtés de suspension, dont 113 pour conduite sous stupéfiants (+71 %). La possibilité réglementaire de prescrire l'installation sur le véhicule d'un éthylotest anti-démarrage a donné lieu à 50 arrêtés préfectoraux en 2021 (et 117 arrêtés en 2022). Enfin, la lutte contre la fraude a permis de relever 71 fraudes aux permis de conduire (contre 26 en 2020) et 11 aux certificats d'immatriculation (2 en 2020).

Pour 2022, un premier bilan de l'accidentologie fait état de 36 tués, niveau inédit depuis 20 ans alors que les nombres d'accidents et de victimes restent homogènes aux années passées. L'année 2022 marque l'entrée en vigueur de l'obligation d'équipements spéciaux en période hivernale pour 42 communes du département.

Enfin, le premier comité de pilotage de sécurisation des passages à niveau s'est réuni en octobre 2021. Regroupant de nombreux acteurs, dont les gestionnaires routiers et ferroviaires, il a permis de faire un diagnostic et de voir les aménagements à réaliser. 2 passages à niveau (sur 119) sont jugés préoccupants sur la RN88, dans la perspective d'une réouverture de la ligne SNCF Rodez-Millau. En parallèle, une campagne de communication a été lancée pour limiter les risques de collision de véhicules ne respectant pas la signalisation.



d) Lutte contre le trafic de stupéfiants



forfaitaires délictuelles pour les consommateurs et démantèlement de 12 trafics. En

septembre 2021, le démantèlement d'un réseau à Rodez a notamment permis la saisie de 1,8 kg de cocaïne, 340 grammes de résine de cannabis et 53 000 € en espèces.

e) **Lutte contre les violences faites aux femmes**

Dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'année 2021 a été consacrée à déployer et rendre effectives les mesures du Grenelle contre les violences conjugales.

Pour l'Aveyron, il s'est agi de renforcer la gouvernance locale par la création d'instances de suivi.

3 axes d'intervention sont prioritaires :

- prévenir les violences par la formation des acteurs (Éducation Nationale, forces de l'ordre) et la communication ;
- mieux protéger les victimes par l'amélioration des dispositifs d'aide et de soutien (hausse des crédits pour les lieux d'accueil d'écoute et d'orientation, les lieux d'accueil de jour, création de nouvelles places d'hébergement, le déploiement des téléphones grave danger et du bracelet anti rapprochement...);
- prévenir la récurrence par le suivi des auteurs.

Cette nouvelle gouvernance a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs engagés dans les différents dispositifs pour améliorer collectivement la lutte contre les violences faites aux femmes et notamment la prise en charge des victimes.

En 2021, le « fonds Catherine » destiné à sensibiliser les agents de premier accueil en milieu rural, à la prise en compte des violences faites aux femmes, a permis de former 163 personnes sur les communes de Réquista, Séverac-le-Château, Millau, Baraqueville et Bozouls et les communautés de communes Conques-Marcillac et Aubrac-Carladez-Viadène.



Séance du fonds Catherine organisée à Millau le 25 novembre 2021

En outre, 5 places supplémentaires d'hébergement ont été ouvertes en Aveyron, portant à 18 le nombre de places pour accueillir en urgence des femmes victimes de violence, ou pour les protéger rapidement, ainsi que leurs enfants. Ces places sont pour moitié en CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) d'urgence et pour moitié dans d'autres dispositifs d'urgence, comme les logements temporaires. Le centre hospitalier de Rodez a enfin été retenu dans le cadre d'un appel à projets régional pour mieux accompagner les victimes.

Ces actions sont rendues d'autant plus nécessaires par l'évolution des chiffres : la situation sanitaire de 2021 a eu un impact sur les violences intrafamiliales, en hausse de 7,4 %. Le nombre de victimes passe de 679 en 2020 à 729 en 2021. Pour les

violences conjugales, la hausse est de 15,6 % avec 460 victimes en 2021 ; les femmes représentent 73 % des victimes.

Les mesures du Grenelle contre les violences conjugales ont guidés les actions de l'année 2022.

Parmi les 54 mesures du Grenelle, le nombre de place dédiées est en fin 2022 de 23 (5 de plus par rapport à 2021) pour l'Aveyron, afin de ne laisser aucune femme à la rue, l'accueil est inconditionnel via le 115. Des places d'hôtel peuvent aussi être mobilisées en cas de besoin.

Des lieux d'accueil, d'écoute et d'orientation maillent le département.

19 téléphones graves dangers sont mis à disposition : 13 à la mi-année.

13 bracelets anti-rapprochement sont déployés : 8 à la mi-année.

20 ordonnances de protection ont été prononcées, à fin octobre.

La commission de lutte contre la prostitution est réuni régulièrement afin d'accompagner des femmes dans leur parcours de sortie de la prostitution.

85 % des forces de l'ordre ont été formés à l'accueil des femmes victimes de violence.

Un service social d'accompagnement vers les soins des femmes a été mis en place à l'Hôpital de Rodez.

L'instance de gouvernance a été réunie régulièrement, et un colloque le 25 novembre a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs et des partenaires autour de cette Grande cause nationale.

C) Prévention

a) *Risques naturels et sécurité des infrastructures*

L'Aveyron n'a pas été épargné en matière de phénomènes climatiques. Le département a été l'objet de 17 alertes météo et 21 alertes crues. L'ensemble des phénomènes climatiques a d'ailleurs conduit au dépôt de 26 demandes de reconnaissance de l'état de catastrophes naturelles. *In fine, toutes les demandes acceptées par la commission interministérielle ont concerné le sud Aveyron. En outre, le département a été frappé par deux incendies de forêt d'une ampleur historique au départ de la commune de COMPRÉGNAC (juin 2022) puis au départ de la commune de MOSTUÉJOULS (août 2022). Ils représentent à eux deux près de 2000 hectares de forêts consumés.*

En termes de sécurité des infrastructures, une convention entre l'État, l'autorité judiciaire et les différents opérateurs de communications électroniques implantés dans le département *a été signée au cours de l'année 2021* : une première en région Occitanie. Cette convention a pour objet de prévenir et de lutter plus efficacement contre toutes les formes de malveillance (vols, destructions et dégradations) commises à l'encontre des infrastructures des opérateurs de télécommunications.

Par-delà la prévention et la gestion des risques, un important travail de planification a été réalisé pour la mise à jour des « plans particuliers d'intervention » (PPI) des huit « grands barrages » installés sur le territoire départemental et celui de l'établissement SOBEGAL, dépôt de gaz liquéfié, classé « SEVESO seuil haut » (commune de Calmont). *Ce dernier a d'ailleurs fait l'objet d'un exercice de mise en application du PPI en 2022, étant donné la révision à la baisse du périmètre de danger.*

En 2022, le risque incendie devient prégnant en Aveyron, avec des incendies intenses et nombreux se rapprochant du type méditerranéen. Pour la première fois en 2022, plusieurs grands feux couvrent plusieurs centaines d'hectares (ha) avec un bilan total d'environ 2.000 ha, supérieur au niveau historique de 2003. Le SDIS a comptabilisé 300 départs de feu, parfois jusqu'à 20 par jour, dans un contexte de sécheresse exceptionnelle. Depuis 75 ans, l'augmentation constante de la surface des espaces naturels combustibles et du volume de la végétation a accru le risque d'incendie de forte intensité. Le plan départemental de protection des forêts contre l'incendie (PDPFCI) de l'Aveyron 2017-2026 a réévalué l'aléa et identifié 12 actions à conduire pour identifier les pistes d'amélioration et recenser les moyens à développer ou mettre en œuvre pour contenir ce risque : information, formation des élus locaux, connaissance (statistiques des feux et niveau d'équipement actuel), équipement des massifs, obligations légales de débroussaillage (OLD). Certaines sont déjà en cours dans le département.

Zoom : le barrage des Galens

Les dispositifs de suivi et d'auscultation de cet ouvrage, ainsi que la dernière étude de dangers ont mis en évidence des fragilités sur la stabilité de l'ouvrage. Dès 2017, un diagnostic a été prescrit par arrêté préfectoral afin d'engager des mesures de confortement adaptées. Les contrôles ont été réalisés par les services de l'État qui ont validé le diagnostic, les mesures retenues prenant en compte les enjeux environnementaux, ainsi que les modalités de réalisation. Les travaux sont engagés depuis mars 2021 et devrait être terminés courant 2022.



Travaux sur le barrage des Galens

b) Exercices de sécurité civile

Ce travail de planification est complété par des entraînements et exercices de sécurité civile pour en tester l'efficacité et la cohérence. Leur mise en œuvre demeure d'autant plus indispensable qu'elle permet, de plus, aux acteurs de tester leur réactivité dans des situations proches de la réalité au regard des risques et menaces encourus dans le département. Elle permet de sensibiliser le grand public à la survenue d'évènements majeurs et ce faisant, de développer une culture commune de la sécurité civile.

Grâce au volontarisme et au professionnalisme des partenaires associés, dix exercices de sécurité civile ont été réalisés en 2021, en dépit d'un contexte sanitaire contraignant.

L'exercice grandeur nature, dénommé ENGUEYNADO (« résistance » en occitan), aura plus particulièrement marqué la fin de l'année par son ampleur. Ce dernier s'est déroulé en



étroite collaboration avec le ministère des Armées, l'Éducation nationale et l'antenne aveyronnaise de l'Université. L'objectif principal était de renforcer la coopération entre les forces civiles et militaires sur la base d'une simulation d'attentat terroriste à la salle des fêtes, en plein cœur de Rodez, lors d'une séance de dédicace d'artistes controversés.

c) Politique de la Ville

Les actions de prévention de la délinquance passent aussi par l'accompagnement social et l'association de tous les acteurs. C'est le cas par exemple à Villefranche-de-Rouergue dans le quartier de la Bastide, qui est inscrit comme Quartier Politique de la Ville. La cellule de veille mensuelle, qui réunissait sous-préfecture et forces de l'ordre, s'est élargie en 2021 aux organismes et associations à vocation sociale pour partager les expériences et connaissances, mieux combattre les incivilités qui ne baissent pas, mais aussi soutenir la mairie dans ses efforts pour lutter contre la paupérisation et faire revenir l'activité économique et les services publics.

d) Savoir nager et rouler



Dans un contexte national où le nombre de noyades reste fort et où 200 cyclistes ont été tués en 2021, l'apprentissage du « savoir nager » et du « savoir rouler » dans les écoles prend tout son sens. Sous l'encadrement de formateurs, 300 enfants de 4 à 6 ans ont participé à 16 Classes Bleues, et hors temps scolaire, 400 enfants de 6 à 12 ans ont suivi 41 stages « J'apprends à nager ». Pour le vélo, 584 enfants ont pu renforcer leur autonomie avant leur entrée en collège.

e) Santé

Un décret du 11 septembre 2021 prévoit au 1^{er} juillet 2023 une obligation de repérage de l'amiante avant la réalisation de travaux (par un organisme public, privé ou un particulier) sur un immeuble bâti avant 1997. L'objectif est d'éviter l'exposition des travailleurs et la pollution lors de travaux. Pour anticiper cette obligation, des réunions de sensibilisation des donneurs d'ordre ont été réalisées en 2021 auprès des mairies, communautés de communes, du Conseil Départemental ainsi que de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics et de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment.

Dans un autre domaine, une alerte a été déclenchée en juillet à la suite de la découverte de produits traités illégalement avec de l'oxyde d'éthylène (substance classé comme cancérigène, mutagène et reprotoxique, dont l'utilisation est interdite en Europe depuis 2011). Une opération d'envergure de retrait de produits a été effectuée. Dans l'Aveyron, l'État a veillé à l'application de ces mesures en vérifiant plus de 150 distributeurs.

En 2022, les contrats locaux de santé (CLS) ont également connu une nouvelle impulsion avec le lancement de celui d'Ouest Aveyron Communautés et le recrutement d'un coordonnateur auprès du Parc Naturel régional des Grands Causses. Ces deux nouveaux CLS viendront donc compléter l'offre de coordination en prévention / promotion de la santé au plus près des citoyens via leurs collectivités.

II) Qualité de vie et de l'environnement



A) Présence des services publics

Le besoin de présence des services de l'État s'exprime très fortement dans notre département rural et montagneux. De nombreuses actions sont donc entreprises pour permettre l'accès à chacun des services publics, quel que soit le lieu de résidence. Il est par exemple possible, pour ceux qui ne peuvent le faire en ligne, de payer impôts, amendes, mais aussi crèche ou cantine, en espèces ou par carte (dans la limite de 300 €), chez l'un des 94 buralistes agréés dans le département.

a) Maisons France Services

Le département de l'Aveyron compte à ce jour 20 France Services (FS) et 1 Maison de Services au Public (MSAP) en fonctionnement. 7 nouvelles labellisations ont eu lieu en 2021 et au 1^{er} janvier 2022 : Rivière-sur-Tarn, Saint-Santin, Luc-la-Primaube, Campagnac, Vezins-de-Lévézou, Villefranche-de-Panat et La Cavalerie.

Nombreux sont également les projets de création d'ores et déjà identifiés. D'ici fin 2022, tous les cantons de l'Aveyron devraient être couverts par une FS *a minima*, permettant ainsi un maillage très équilibré sur le territoire aveyronnais.

L'annonce du lancement du dispositif France Services en juillet 2019 a été accueillie très favorablement dans le département avec une mobilisation forte des porteurs de projet, des opérateurs et des élus.

Cette mobilisation a été rendue possible grâce à un travail d'animation et de coordination mené par les services de la préfecture dès le mois de juillet 2019 (réunions, visites de terrain). Il convient également de souligner l'implication très forte des neuf partenaires du dispositif France Services (Intérieur, Finances Publiques, Justice, CAF, CARSAT, MSA, CPAM, La Poste, Pôle Emploi) et de la délégation territoriale du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, notamment au travers des formations métiers dispensées aux agents d'accueil France Services.



Une animation départementale renforcée, confiée à l'association Familles Rurales, a été mise en place dans le département de l'Aveyron depuis juin 2021 avec l'aide de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. L'Aveyron faisait partie des 7 premiers départements concernés.

Ainsi un animateur dédié apporte-t-il aide et conseils individuels aux France Services et aux agents, il facilite le travail de pilotage et de coordination de la Préfecture et apporte également un soutien renforcé aux nouvelles France Services labellisées. La convention signée avec

Familles Rurales insiste sur la nécessité d'homogénéiser la qualité de l'offre de services, de détecter les besoins d'accompagnements spécifiques, d'assurer une formation continue (nouveaux dispositifs) et d'intégrer, le cas échéant, de nouveaux partenaires au niveau local.

Les agents France Services sont notamment formés pour apporter des réponses sur les questions fiscales. Ils viennent donc en complément des services des impôts des particuliers (présents à Espalion, Millau, Rodez, Saint-Affrique, Villefranche-de-Rouergue, plus une présence à Decazeville). En outre, deux services des impôts aux entreprises sont basés à Rodez (avec une antenne à Villefranche-de-Rouergue) et Millau.

Le département de l'Aveyron a atteint sa cible de 30 France Services à la date du 10 janvier 2023 avec la labellisation de la France Services de Capdenac-Gare co-portée par la commune et la Communauté de Communes du Grand Figeac. Depuis fin 2022, un Bus France Services, porté par la Fédération départementale Familles Rurales et dénommé La Rur@linette, sillonne les zones du département les moins bien couvertes par les France Services fixes.

b) Accès aux soins

Pouvoir accéder aux services de soins sur le territoire, toute l'année, est un enjeu essentiel dans le département et les services de l'État, en lien avec les partenaires, sont mobilisés sur cet objectif. Ce sont par exemple 15 nouveaux médecins généralistes qui se sont installés en 2021 en Aveyron. Ils sont accompagnés par la cellule « aide médecin » du Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance Maladie et l'ordre des médecins. Un premier comité d'attractivité s'est réuni en novembre 2021. En outre, une maison médicale de garde a ouvert le 6 février 2021 au sein des urgences de l'hôpital de Rodez : ouverte les samedis, dimanches et jours fériés, elle est tenue par un médecin d'astreinte et permet aux patients ne relevant pas des urgences d'accéder à des soins. Concernant les maisons de santé pluridisciplinaires, le nouveau projet de Rodez-centre a été validé en octobre, portant ainsi le total à 28 projets sur 36 sites.

L'Aveyron possède un système de santé et de secours médical innovant pour le secours d'urgence aux personnes, grâce à un travail commun entre les sapeurs-pompiers, le SAMU, l'Agence Régionale de Santé et l'Assurance Maladie. Cela permet par exemple de déposer un blessé léger dans les maisons de santé, et donc d'éviter les longs trajets jusqu'à un hôpital, de mieux former les sapeurs-pompiers à certains gestes spécifiques et de les faire intervenir à la demande du SAMU.

La question des transports sanitaires, évoquée plus haut, reste un vrai chantier. Des relations régulières ont lieu avec le SAMU et les entreprises de transport sanitaire, dont 46 sont équipées en décembre 2021 d'un système de géolocalisation dont le but est de mieux coordonner les différents acteurs.

Les efforts de coordination des professionnels de santé se prolongent en 2022 avec le dépôt puis la validation de la lettre d'intention de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) sur le territoire d'Ouest Aveyron Communauté, cette CPTS va donc rédiger son projet de santé afin de le mettre en œuvre. La CPTS du sud Aveyron ayant quant à elle déposé sa lettre d'intention, l'examen pour validation est

donc en cours. Par ailleurs, la réforme des transports urgents pré hospitaliers a conduit à mettre en place une garde ambulancière H24 dans 6 secteurs, là ou précédemment seule la nuit et le WE (depuis le samedi midi) étaient couverts.

B) Désenclavement et attractivité

a) RN 88

La dénivellation des carrefours giratoires de Saint-Félix, Les Moutiers et Saint-Marc en traversée de Rodez

Cette opération a franchi plusieurs étapes importantes en 2021 : l'arrêté déclarant le projet d'utilité publique a été signé le 8 avril 2021 et l'arrêté portant autorisation environnementale le 16 juillet 2021.

La première phase d'aménagement, le « shunt de la Gineste » consiste à créer une nouvelle bretelle depuis l'avenue de la Gineste (RD840) vers la RN88 en direction d'Albi/Toulouse. Cette première phase est inscrite au plan de relance. Ce financement de 5 M€ permettra de débiter les travaux préparatoires à l'aménagement de cette bretelle dès le 1^{er} trimestre 2022. L'aménagement projeté permettra de délester une partie du trafic du giratoire de Saint-Félix.

La déviation de Baraqueville

La déviation de Baraqueville constitue l'ultime section de la RN88 à mettre à 2x2 voies entre Toulouse et Rodez. La 1^{re} section de cette déviation a été mise en service en octobre 2019. Les travaux de la seconde section sont en cours : en 2021, les terrassements, l'assainissement et les chaussées ont été réalisés.



Travaux sur la déviation de Baraqueville

Le dernier tronçon La Mothe-Baraqueville a été mis en service le 11 mai 2022. Parallèlement, des mesures compensatoires environnementales ont été mises en œuvre : création et restauration d'une zone humide, de mares ; mise en place de haies de guidage pour les chauves-souris.

En complément, les travaux d'aménagement de la déviation de Lioujas et du barreau de Saint-Mayme réalisés par le conseil départemental sous maîtrise d'ouvrage déléguée de l'État ont permis l'ouverture de ce secteur à la circulation, le vendredi 21 janvier 2022.

b) Téléphonie mobile et haut débit

L'équipe projet téléphonie mobile, co-pilotée par l'État et le Conseil départemental s'est réunie à deux reprises le 9 février et le 7 octobre 2021. Grâce au travail mené en amont avec les élus locaux et les opérateurs (déplacements, appui technique,

identification des freins), ces réunions ont permis de valider 25 nouveaux sites de téléphonie mobile à déployer pour le département de l'Aveyron, qui ont fait l'objet d'une inscription dans 2 arrêtés ministériels (9 avril 2021 et 1^{er} février 2022).

Les communes concernées par ces inscriptions sont : Ayssènes, Balaguier d'Olt, Brommat, Calmont (Cureboursot), Campuac, Colombières, Curières, Entraygues-sur-Truyère, Flavin, Florentin-la-Capelle, Lassouts, Laval-Roquecezière, Le Vibal, Lunac, Mur-de-Barrez, Palmas d'Aveyron, Réquista, Saint-Félix-de-Lunel, Sainte-Croix, Sénergues, Soulages-Bonneval, Viala-du-Tarn.



Une fois réalisés, les pylônes ainsi déployés doivent permettre d'améliorer la couverture mobile 4G des zones de ces communes, identifiées comme mal ou non couvertes et prioritaires par l'équipe projet départementale.

La mise en service des nouveaux sites doit intervenir dans un délai de

24 mois suivant la publication des arrêtés ministériels. Au 30 novembre 2021, 35 sites étaient en service et 44 en cours de déploiement.

A fin 2022, 10 sites supplémentaires étaient en service et 37 en cours de déploiement. Parmi les derniers sites mis en service en 2022, on peut citer notamment Aubin pour Free au mois de mai, Marcillac Vallon et Castanet pour SFR en juin, Causse et Diège, Prades de Salars / Curan pour Orange en août, ce site ayant fait l'objet d'une inauguration par Madame la Ministre Faure en octobre 2022, Saint-Beauzèly pour Free en octobre.

En parallèle, le comité départemental, élargi depuis novembre 2021, travaille également sur le déploiement de la fibre et l'analyse de la qualité du réseau cuivre.

Concernant le déploiement du réseau fibre optique, pour la zone relevant de l'initiative publique (RIP) du département de l'Aveyron, au 30 novembre 2022, 126 000 prises étaient raccordables pour un objectif de 156 900 figurant dans le contrat de délégation de service public (DSP), soit un taux de réalisation de 80 %. Par ailleurs, 121 000 prises étaient commercialisables et 31 500 clients raccordés.

c) Légion Étrangère à la Cavalerie

Les aménagements du camp de la Légion Étrangère, sur la commune de La Cavalerie, continuent à profiter à ce bassin de vie. Les entreprises locales ont bénéficié, dans le cadre de la réponse aux marchés publics, de la moitié des investissements liés aux travaux de construction du camp, et 50 000 heures ont été réservées pour des personnes en réinsertion. Des actions sont également menées en direction des conjointes des légionnaires, dont la reconnaissance des diplômes et expériences acquis à l'étranger pourrait soutenir l'emploi dans les secteurs en tension, comme le médico-social.

C) Patrimoine et vie associative

La richesse patrimoniale du département ne cesse d'être reconnue avec 4 nouveaux monuments protégés en 2021 : classement aux Monuments Historiques du Viaduc du Viaur (215 sites au total dans le département), inscription aux Monuments Historiques du château de Combret à Nauviale et de l'église des Augustins à Villefranche-de-Rouergue (378) et classement du site de Conques et des gorges du Dourdou (7 sites inscrits et 85 classés).



Tauriac de Naucelle : Viaduc du Viaur



Nauviale, Château de Combret



Villefranche de Rouergue, Église des Augustins



Site classé de Conques et les Gorges du Dourdou

Zoom : site de Conques et des gorges du Dourdou

Au carrefour du Rouergue et du Cantal, le site de « Conques et les gorges du Dourdou » a été classé le 15 janvier 2021. Cette protection reconnaît le caractère exceptionnel de ce paysage, sa majestueuse simplicité qui parle à l'esprit et au cœur, où l'âme reprend ses droits, et son intérêt général.

Le classement met en lumière les caractéristiques de ce territoire, berceau de l'histoire de l'abbaye dont l'identité prend racine dans la configuration du site : un lieu caché et reculé, hors du monde et hors du temps ; une vallée rocheuse au caractère sauvage, où les arêtes schisteuses découpent l'espace et où la lande renforce en hiver l'impression d'austérité ; une occupation ancienne qui fonde son identité depuis l'exploitation antique de ressources minières, puis l'installation d'ermites au Haut Moyen Âge et enfin la fondation de l'abbaye par Louis le Pieux et le développement de pèlerinages.

Au-delà du village et de l'abbatiale, les traces de l'occupation particulière du territoire qui résultent de cette longue histoire se retrouvent jusqu'à nos jours au travers notamment des cultures en terrasses, de la châtaigneraie et de ses séchoirs à châtaignes, appelés sécadous, ou du chemin de Saint-Jacques de Compostelle encore très pratiqué.



Ces nouvelles reconnaissances récompensent la richesse du patrimoine du département mais également les efforts réalisés pour leur entretien et leur mise en valeur.

2021 a vu se poursuivre les travaux sur la cathédrale Notre-Dame de Rodez (200 000 € pour la couverture, les maçonneries, l'éclairage et la maintenance). Une étude préalable pour la restauration de la façade sud du clocher et l'étanchéité des terrasses devrait mener à des travaux entre fin 2022 et 2024. Un diagnostic sur la sécurité incendie a également été réalisé, montrant une situation maîtrisée.

92 000 € ont également été alloués à des travaux sur 30 monuments historiques privés.



Boussac, église fortifiée (Monument Historique Classé), travaux d'entretien du chemin de ronde réalisés en 2021

Les sites patrimoniaux remarquables, qui ont pour but la préservation et la mise en valeur de villages, villes ou quartiers, sont aussi une reconnaissance des efforts mis

en œuvre sur ces territoires. On en compte 5 actuellement (La Couvertoirade, Rodez, Sauveterre, Villefranche-de-Rouergue, Villeneuve). Des études préliminaires sont en cours à Mur-de-Barrez, Peyreleau et Saint-Rome-de-Tarn et la démarche de Millau est en cours de finalisation.

Les services de l'État ont poursuivi leur action, avec 161 réunions de chantier et 2 500 dossiers d'urbanisme instruits. Des actions plus ciblées ont aussi vu le jour grâce à une aide exceptionnelle de 61 500 € qui a permis en 2021 d'aider 6 particuliers pour des restaurations en lauze.

Pour l'année 2022, les éléments marquants sont les suivants.

* La fin du chantier de restauration du massif occidental de la Cathédrale qui permet de stabiliser les fondations de cette dernière, restaurer l'escalier « labyrinthe » à triple révolution, ainsi que la façade donnant sur la place d'Armes.

* La finalisation de l'étude du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Villefranche-de-Rouergue doit permettre (après enquête publique et approbation), en accord avec les autres dispositifs mis en place (exemple Action Cœur de Ville), de ramener des habitants et de l'activité au sein de la Bastide Royale.

* L'étude de PSMV à Rodez commence en 2022. Le périmètre concerné est celui de la ville ancienne (au sein des anciens remparts) et du quartier de l'Amphithéâtre, urbanisé entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle. Pour l'instant le travail se concentre sur la connaissance du patrimoine, et va se poursuivre en 2023 dans ce sens.

Enfin, l'enveloppe allouée pour le développement de la vie associative, en hausse exceptionnelle de 80 % par rapport à 2020, a permis d'accompagner 2 103 associations actives dans le domaine de la culture, du sport et du social, mais également de l'environnement.

D) Écologie et environnement

a) **Amélioration du parc de logements**



MaPrimeRénov est une aide de l'État visant à financer des travaux de rénovation énergétique du logement. Lancé en 2020, le dispositif a connu un essor important : en 2021, 4 886 dossiers ont été acceptés en Aveyron, en grande majorité pour des propriétaires occupants et quelques propriétaires bailleurs. Les effets sont positifs à plusieurs égards : amélioration de la qualité de vie dans le logement, baisse de la consommation d'énergie et création d'activité pour les artisans locaux. **En 2022, l'amélioration de l'habitat en Aveyron a poursuivi sa dynamique positive. MaPrimeRénov' a permis le financement de travaux d'amélioration énergétique de plus de 4 000 logements avec 15 M€ de subvention.**

En plus de cette mesure, la délégation locale de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) est intervenue en soutien de 779 opérations (lutte contre la précarité énergétique, adaptation à la perte d'autonomie et logements très dégradés), pour un montant d'aide aux travaux de 8,1 M€.

b) Adaptation de la Société au changement climatique

Après la promulgation de la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets le 24 août 2022, les services de l'État se sont impliqués dans la déclinaison opérationnelle de ce texte qui a vocation à accélérer la transition de notre modèle de développement vers une société neutre en carbone, plus résiliente, plus juste et plus solidaire.

Plusieurs actions d'informations et de décryptages de la loi ont été menées notamment sur la lutte contre l'artificialisation et sobriété foncière, la rénovation des bâtiments, le sujet de la publicité extérieure...

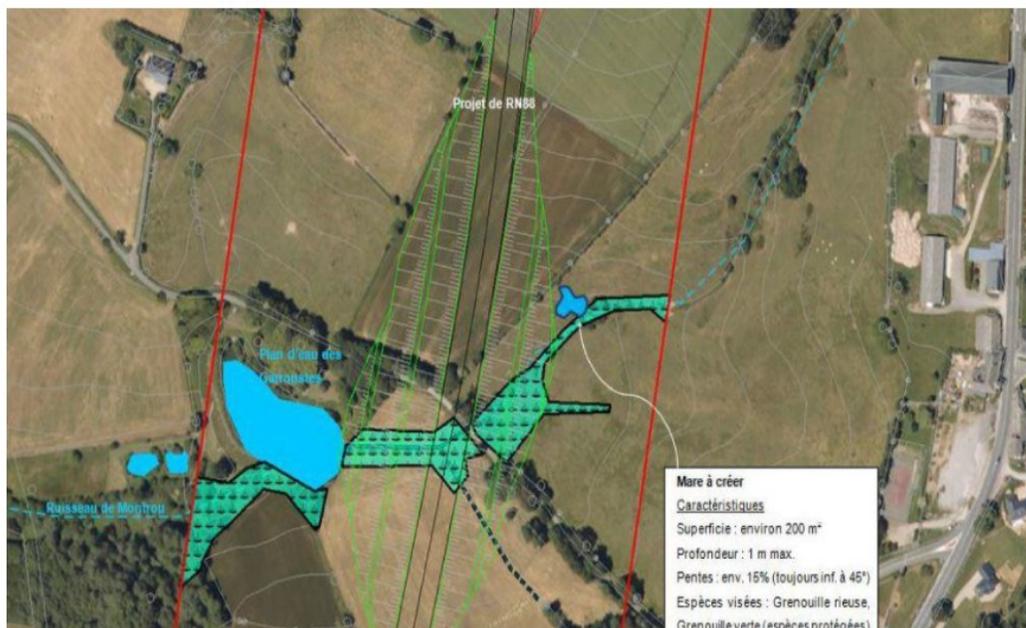
c) Gestion de l'eau



Mise en place d'un batardeau sur une habitation

Les risques d'inondations existent sur le département et pourraient devenir plus préoccupants si le changement climatique multiplie les épisodes de pluies très intenses et localisés. C'est dans cette optique que l'État soutient depuis 2018 la création de programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI), dont le but est d'améliorer la connaissance des risques, de mieux prévenir les crues, de mettre en œuvre des systèmes d'alerte et d'adapter les règles d'urbanisme et d'assainissement. 2 PAPI se sont concrétisés fin 2021 : pour le syndicat mixte du Tarn (783 000 € dont 322 000 € de l'État) et pour le syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance (485 000 € de l'État sur 1,05 M€).

Les zones humides peuvent jouer un rôle dans l'adaptation des territoires à la sécheresse et aux fortes pluies. Leur protection permet également de préserver la biodiversité et de filtrer les eaux. L'État accompagne donc les syndicats de bassin versant à travers des procédures allégées pour des projets de restauration ou de valorisation des prairies humides. Plusieurs projets ont été accompagnés en 2021 sur le bassin versant du Lot médian et 8 projets pilotes sont à l'étude sur le bassin Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance. Enfin, des zones humides ont été créées en 2021 sur la commune de Quins dans le cadre de la compensation du projet de la RN88.



d) Risques miniers et pollution

L'activité minière a concerné de nombreuses communes et les conséquences de cette exploitation continuent à être surveillées de près. A Asprières, plusieurs réunions de travail entre services de l'État de l'Aveyron et du Lot ont eu lieu autour de l'analyse des prélèvements effectués sur place depuis 2018. Les préconisations sont diffusées largement à la population concernant les mesures à prendre (notamment sur l'usage de l'eau).

A Viviez et Aubin, l'opération des Jardins de Viviez vise, depuis 2016, la réhabilitation de terrains pollués. Une nouvelle campagne de prélèvements a été menée à l'été 2021 (69 prélèvements) pour mesurer le niveau de pollution. Ces nouvelles mesures, portant le nombre d'échantillons à 1084, ont permis au comité technique de finaliser la phase de préparation et de définir les critères d'intervention. Le démarrage des travaux de dépollution (excavation et remplacement par des terres propres) est envisagé à l'été 2022, après une réunion publique en juin.

e) Sensibilisation des élus et exemplarité

Le développement des bonnes pratiques en matière de transition écologique passe par la formation et la sensibilisation. À ce titre, une journée a rassemblé plus d'une centaine d'élus de l'Aveyron le 29 novembre 2021 à Rodez pour une journée d'échanges. Des scientifiques toulousains ont apporté un éclairage pour saisir les enjeux en cours et des élus d'autres départements d'Occitanie sont venus témoigner des actions déjà mises en place dans les domaines qui concernent aussi l'Aveyron (agriculture ou encore solutions alternatives à la mobilité individuelle).



Les services de l'État ont également continué à déployer des mesures d'économie d'énergie : remplacement de néons par des LED au centre administratif de Bourran et à la sous-préfecture de Millau et installation de bornes de recharge pour véhicules et vélos électriques à Bourran et Villefranche-de-Rouergue. Deux entreprises aveyronnaises ont été sélectionnées pour le remplacement des fenêtres du Centre des finances publiques de Rodez et de la chaudière à Millau.

f) Bien-être animal

Une cellule de prévention en élevage a été mise en place en 2021, avec la signature d'une charte entre la chambre d'agriculture, les syndicats agricoles, la Mutualité Sociale Agricole, la Fédération des Organismes de Défense Sanitaire de l'Aveyron, le Conseil départemental, les associations de maires de l'Aveyron et les services de l'État, afin de détecter précocement les élevages rencontrant des difficultés pouvant avoir un impact sur le bien-être des animaux et d'intervenir le plus

en amont possible. La cellule d'urgence conduite par l'État intervient lorsque la situation est dégradée.

De plus, dans le cadre du plan France Relance, plusieurs projets aveyronnais ont été retenus pour un montant d'aide de 110 000 €, dont 50 000 € pour la SPA de Millau.

La cellule de prévention s'est réunie plusieurs fois dans un format restreint, ce qui a permis d'aborder une trentaine de situations durant l'année 2022, afin de prévenir d'éventuelles dégradations de la situation des élevages en question.

g) Santé environnementale

Le suivi de la qualité de l'eau a donné lieu à 2467 analyses d'eau potable, 893 contrôles dans les piscines et 268 dans les autres lieux de baignade. Ces contrôles ont permis de détecter près de 800 cas de non-conformité, donnant lieu à 29 interdictions de consommation d'eau du robinet, 2 fermetures de baignade et 7 enquêtes environnementales (divisées par 2 par rapport à 2020) à la suite de cas de légionelloses.



Une communication a été réalisée auprès des maires sur le dispositif de surveillance du moustique tigre, pour qu'ils désignent des référents communaux. 12 nouvelles communes ont été colonisées en 2021, ce qui veut dire que 43 % de la population départementale est concernée.

La lutte contre l'insalubrité s'est poursuivie, avec 7 arrêtés de protection pris et la distribution de 180 dosimètres pour mesurer le risque lié au radon.

Par ailleurs, la sécheresse qu'a connue le département à l'été 2022 a également prolongé les efforts réalisés pour que chacun puisse avoir accès à une eau de qualité. Un suivi particulier des ressources a été réalisé sur cinq mois en cellule interministérielle, et ce jusque fin novembre. Durant cette période, des arrêtés municipaux puis préfectoraux ont restreint les usages de l'eau. Le hameau d'une commune a même dû, en fin d'année, être ravitaillé en eau embouteillée sur deux mois pour faire face aux difficultés d'approvisionnement d'une eau de qualité.

h) Concilier biodiversité et énergies renouvelables

En Occitanie, une majorité des 138 parcs éoliens en service est située dans des zones à enjeux très forts pour la faune, notamment les oiseaux et les chauves-souris.

Des mesures techniques permettent aujourd'hui de réduire drastiquement les risques d'atteinte à la biodiversité : mesures de bridage, systèmes de détection et de régulation. Les parcs éoliens en service, autorisés de longue date, en zone d'enjeux très forts en sont rarement équipés : ces mesures sont par contre prescrites dans toutes les nouvelles autorisations.

Après concertation en janvier et février 2021 entre les services de l'État, les syndicats professionnels et les associations sur la base des meilleures technologies disponibles économiquement acceptables, de nouvelles mesures ont été définies. Elles concernent par exemple le niveau de performance attendue, les modalités du

contrôle technique par l'exploitant, les modalités des inspections. Ces mesures doivent être appliquées pour les 27 parcs éoliens en service dans le département depuis juin 2021

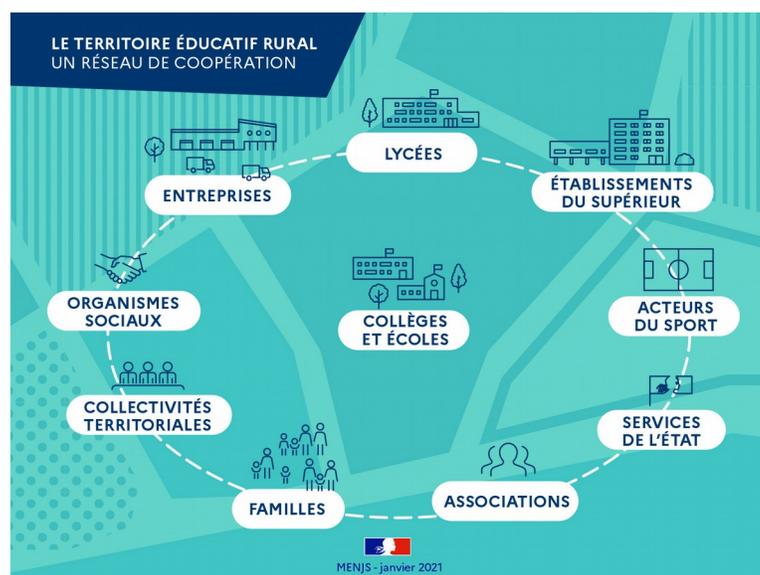
E) Éducation

38 100 élèves sont scolarisés dans le département dans 317 écoles, 63 collèges et lycées et un établissement régional d'éducation adaptée (enseignement public et enseignement privé sous contrat confondus). Ce nombre souligne la volonté de maintenir la présence d'établissements en zone rurale. Les services de l'État, soucieux d'anticiper les évolutions démographiques, ont réalisé 8 rencontres avec les maires sur l'avenir de l'école en milieu rural en juin et juillet 2021. Ces échanges ont permis d'envisager les collaborations à mettre en place pour la formation des personnels municipaux, le temps périscolaire, les animations du mercredi et le lien avec les équipements municipaux (bibliothèques, assistantes maternelles, points numériques). Sur le numérique, 70 communes, représentant 104 écoles, ont pu bénéficier d'aides pour l'achat de matériel et de ressources numériques (pour un montant de 550 000 euros).

En 2022, un regard attentif a été porté sur les élèves scolarisés en milieu rural par le maintien d'un maillage fin dans un contexte marqué par une baisse de la population scolaire. Par ailleurs, afin de lutter contre les inégalités, les écoles classées en éducation prioritaire ont bénéficié de moyens renforcés avec la poursuite de la politique de dédoublement des classes de GS, CP, CE1.

En outre, sur 63 dossiers de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet socle numérique pour les écoles élémentaires (AAP SNEE), 46 dossiers sont finalisés pour un montant de 281 297,53 euros de subvention versée par l'État.

La mise en place d'un ENT académique impulsée par l'académie de région permet à plus de 70 % des écoles publiques de l'Aveyron d'accéder à ce service pour un coût par école de 45 euros.



L'ancrage territorial est aussi au cœur de la démarche Territoire Éducatif Rural qui a été mis en œuvre sur le secteur de Villefranche-de-Rouergue. Sur la base d'un constat partagé entre l'Éducation Nationale, la Caisse des Allocations Familiales, la sous-préfecture et les collectivités locales, des actions sont lancées ou prévues sur l'internat éducatif, l'insertion professionnelle, les petits déjeuners à l'école, les colos apprenantes, le soutien aux familles ou encore la politique de santé.

En 2022, en complément des actions déjà engagées et qui se poursuivent, une aide financière de l'État est à disposition pour les écoles du TER afin d'enrichir le fonds d'ouvrages des bibliothèques et centres de documentation. Cette enveloppe s'élève à 13 000 euros.

En matière d'investissement, le soutien aux projets portés par les communes s'est traduit par l'attribution de 5,7 M€ de dotations pour des écoles dans 24 communes. Les travaux concernent la rénovation énergétique, l'accessibilité, l'aménagement intérieur et extérieur, la rénovation, la construction d'une nouvelle école ainsi que l'équipement numérique.

F) Soutien aux personnes fragiles

En 2021, près de 70 000 € d'aides sociales ont été attribués à des anciens combattants ou à leurs veuves et orphelins. Ces sommes ont permis de pallier des difficultés financières, de favoriser le maintien à domicile et de financer des frais médicaux.

Pour venir en aide aux publics mal à l'aise avec le numérique, des accompagnements spécifiques sont prévus. 27 conseillers numériques ont ainsi été financés en 2021 (voir plus loin). En outre, la généralisation de la dématérialisation des procédures pour les étrangers d'ici fin 2022 se fera avec un accompagnement renforcé pour les personnes éloignées du numérique.

III) Soutien aux collectivités locales



A) Contrats de Relance et de Transition Écologique

Après de nombreux échanges avec les élus du département, six Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE) ont été signés en décembre 2021, avec les porteurs : PETR Centre Ouest Aveyron, PETR du Lézérou, PETR du Haut-Rouergue, Rodez Agglomération, Parc Naturel Régional des Grands Causses et communauté de communes Aubrac, Carladez, Viadène.



Signature des CRTE le 20 décembre 2021

L'objectif de ces CRTE est d'accompagner sur la durée de la mandature 2020-2026 toutes les collectivités dans leur projet de territoire. Ils constituent un espace de dialogue avec les différents services de l'État pour favoriser entre autres la transition écologique et contribuer à la relance de l'économie. Le CRTE est un contrat intégrateur de toutes les démarches contractuelles existantes entre l'État et les collectivités territoriales.

Leur élaboration s'articule autour de trois grandes étapes :

- 1/ Réalisation d'un diagnostic territorial
- 2/ Définition des orientations stratégiques et rédaction du plan d'actions avec une maquette financière prévisionnelle pluriannuelle
- 3/ Chaque année, construction d'une maquette financière pour l'année en cours.

B) Soutien financier

Afin d'accompagner les collectivités locales (mairies, intercommunalités, département) dans leurs démarches et leur fonctionnement, les services de l'État sont restés mobilisés malgré les difficultés posées par le contexte sanitaire.

Cela s'est traduit en 2021 par le versement de plus de 264 M€ de dotations de fonctionnement. Le fonds de compensation de la TVA, qui représente 32 M€, est en outre dématérialisé depuis le 1^{er} janvier 2021, ce qui allège les démarches pour les collectivités concernées. **En 2022, les dotations de fonctionnement s'établissent à plus de 272 M€ (+2,6 % par rapport à 2021).**



Concernant les dotations d'investissement, 26,5 M€ ont été mobilisés en faveur de 483 projets visant le soutien à l'investissement local et à l'ingénierie dans les territoires au bénéfice des communes, des intercommunalités et du Conseil Départemental. **En 2022, ce montant s'est élevé à 22,85 M€.**

Zoom : les dotations d'investissement

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

En 2021, 13 517 303 € ont été engagés au titre de la DETR au bénéfice de 306 projets. **En 2022, 13 568 983 € ont été engagés au bénéfice de 321 opérations.** La DETR constitue un levier important pour le soutien aux territoires ruraux permettant d'accompagner des opérations sous maîtrise d'ouvrage des communes ou de leurs groupements et relevant d'un éventail très large de catégories d'investissement : développement économique, social, sportif et environnemental ; maintien ou développement des services au public ; mise aux normes des équipements publics (écoles, bâtiments communaux...) ; aménagement des espaces publics, voirie communale, traitement et collecte des ordures ménagères.

Dotation de Soutien à l'Investissement Local et Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSIL-DSID)

24 opérations ont été subventionnées pour un montant de 4 841 000 €. **En 2022, 31 opérations ont été subventionnées pour un montant de 7 848 804 €.**

Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

En 2021, le FNADT a permis d'accompagner les collectivités territoriales aveyronnaises en ingénierie et de soutenir, en complément des autres programmes, leurs projets d'investissement ou de fonctionnement contribuant à l'objectif global de développement local, d'aménagement et de cohésion territoriale.

Sur le volet fonctionnement et ingénierie, 864 212 € ont été engagés en 2021 au bénéfice de 40 projets aveyronnais au titre de dispositifs tels que les Maisons France Services, les Volontaires Territoriaux en Administration (VTA), les Fabriques des Territoires et les Petites Villes de Demain (PVD). **En 2022, 1 430 239 € ont été engagés sur le volet ingénierie / fonctionnement.**

Un volet investissement a complété ce volet ingénierie / fonctionnement pour un total de 455 591 € supplémentaires bénéficiant à 3 opérations portées par des collectivités territoriales aveyronnaises.

Cet engagement auprès des collectivités a de plus été renforcé par des mesures spécifiques pour lutter contre les conséquences de la Covid-19 : 2,1 M€ ont été accordés en 2021, pour compenser la perte de recettes des régies, la baisse des recettes fiscales ou encore aux exploitants de remontées mécaniques (139 000 € pour les stations de ski de l'Aubrac).

Enfin, trois communes ont été aidées pour la restauration de leur monument aux morts, comme pour le monument d'hommage au 1^{er} bataillon FTPF-FFI à Causse-et-Diège.

C) Soutien technique

Outre les 12 trésoreries et les 2 services de gestion comptable présents sur le territoire en 2021, 4 emplois de Conseillers aux Décideurs Locaux ont été créés (et 7

autres le 1^{er} janvier 2022). Ils se consacrent exclusivement à l'appui technique aux collectivités, sur des sujets divers comme la préparation des budgets, la fiscalité locale ou les marchés publics. 18 communautés de communes sur 19 sont aujourd'hui couvertes, soit plus de 1460 budgets gérés.



Des actions plus ponctuelles ont été menées. La Direction Départementale des Territoires a ainsi accompagné la commune d'Argences-en-Aubrac dans son travail de prospective sur le développement rural « Aubrac 2040, vers une autre croissance ». 21 étudiants et jeunes diplômés ont planché pendant une semaine, en octobre 2021, pour faire le diagnostic du territoire et proposer des orientations.

D) Accompagnement des maires nouvellement élus

Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées pour accompagner les équipes municipales élues en juin 2020 et leur rappeler les obligations qui leur incombent. C'est le cas par exemple pour le contrôle de l'urbanisme (respect des autorisations, travaux réalisés sans autorisations). Les services de l'État jouent un rôle de conseil, d'information et de formation pour que les communes se dotent d'un plan de contrôle. Ces contrôles sont complémentaires à ceux de la Direction Départementale des Territoires, qui ont porté en 2021 sur le respect des rives naturelles soumises à la loi Littoral et la question des campings situés en zones inondables.

Une action a également été menée dans chaque arrondissement concernant les obligations légales de débroussaillage, pour prévenir les incendies de forêt. 28 des 91 communes concernées ont ainsi pu aborder les différents aspects du sujet : enjeux, réglementation, organisation et études de cas pratiques. L'État peut également se tenir en appui pour mettre en œuvre des solutions.



E) Volontaires Territoriaux en Administration (VTA)

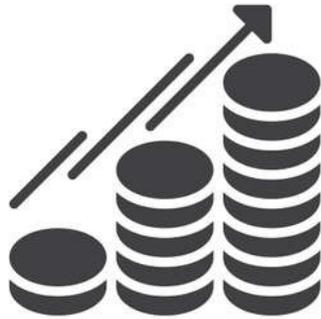
Le dispositif des VTA vise à renforcer l'ingénierie dont bénéficient les territoires ruraux et à offrir une expérience valorisante à de jeunes diplômés. Il permet à des jeunes âgés entre 18 et 30 ans et d'un niveau Bac + 2 minimum d'effectuer une mission d'ingénierie au service du développement d'un territoire rural. Le contrat VTA est un contrat à durée déterminée pour une mission de 12 à 18 mois. L'État accompagne le recrutement par le versement d'une aide forfaitaire de 15 000 € par VTA.



Devant le succès du dispositif, plusieurs enveloppes ont été votées au niveau national, portant à 800 le nombre de VTA accompagnés en 2021 et 2022. Dans le département de l'Aveyron, 12 contrats ont été signés : avec les communes de Montézic, Saint-Affrique, Laguiole, Saint-Amans-des-Côts, Najac et Aubin ; les communautés de communes Comtal, Lot et Truyère ainsi que Aubrac, Carladez et Viadène (2 postes). Enfin, 3 VTA sont sous contrat avec le PETR du Haut Rouergue, le PETR du Levézou et le SMAEP de Montbazens-Rignac (un poste chacun).

Au 31 décembre 2022, 16 contrats VTA avaient été signés dans le département de l'Aveyron.

IV) Soutien à l'activité économique



A) Plan France Relance

a) Principaux chiffres

Le plan France Relance, annoncé à l'automne 2020, a un double objectif : relancer l'activité économique, mise à mal par les conséquences de la crise sanitaire, et préparer l'avènement des activités d'avenir. Au total, près de 326M€ ont été mobilisés dans l'Aveyron, directement ou indirectement

> **81,38 M€, sur le volet « Écologie »** dont 56,21 M€ aux particuliers pour la rénovation énergétique et le verdissement du parc automobile. L'enveloppe restante est venue soutenir 168 collectivités territoriales et 32 entreprises (ou associations), aveyronnaises ou intervenant dans le département, lauréates des différents appels à projet pour un montant respectif d'aide de 18,17 M€ pour les collectivités et de 3,31 M€, pour les entreprises, au titre de l'économie circulaire, de la transition écologique, de l'éco-conception, de l'agriculture durable ou du tourisme.

> **105,42 M€, sur le volet « Compétitivité »**, ont été attribués dont plus de 40 M€ en soutien aux projets industriels en faveur de 11 entreprises lauréates, soit 7 sur des fonds Etat (SNAM à Viviez, PHENIX BATTERIES à Decazeville, JPM Bennes à Naucelle, DEVIC Menuiseries industrielles à Rodez, Charcuterie Emile Cros à Rebourguil, Soulié restauration à Rodez et Mathou Créations à Onet-le-Château. Et 5 avec accompagnement de la Région (Sarl CASTES à Naucelle, CBU Granits à Maleville, SACOR à Villefranche-de-Rouergue), FIVES Machining à Capdenac et UP CYCLE à Mayran.

31 entreprises ont bénéficié du dispositif « Industrie du futur » qui a permis de déclencher des investissements à hauteur de plus de 20 M€ (pour 6 M€ d'aides). 16 entreprises ont bénéficié des mesures de soutien à l'export, 721 TPE et PME ont été accompagnées vers la numérisation de leur activité.



À noter que 3490 entreprises ont connu une baisse des impôts de production pour un montant total de plus de 37,3 M€. Les filières abattoirs, et structures agro-alimentaires et agricoles ont été respectivement soutenues dans le cadre du plan « abattoirs » à plus de 2,9 M€ (4 projets) et pour l'agro-alimentaire à hauteur de 3,5 M€ (2 projets).

Le déploiement du volet industriel du plan de relance en Aveyron a permis de soutenir les projets d'investissement de 54 entreprises pour un total d'aides de l'État de 18 911 257 € (assiette des projets 126 187 042 €) dont :

- 800 000 € (entreprise STS) au titre de l'appel à projets aéronautique,
- 1 131 500 € (1 entreprise) au titre de l'appel à projets automobile, 5 578 757 € au titre de l'appel à projets industrie du futur (28 entreprises)
- et 11 401 000 € (24 entreprises) au titre de l'appel à projets soutien à l'investissement dans les territoires.

> **139M€**, sur le volet « **Cohésion sociale** », ont été attribués dans le cadre du fonds de solidarité pour soutenir 9 368 entreprises dans le cadre de la préservation de l'emploi (6 096 établissements, soit 69 % des établissements employeurs privés) avec 33 961 salariés placés en activité partielle et indemnisés.

Les politiques menées en faveur de l'accompagnement des jeunes ont porté leurs effets (Plan #1 jeune 1 solution : 3373 contrats signés, 325 contrats de professionnalisation, 2134 aides à l'embauche, 208 Contrats Initiative Emploi, 118 Parcours Emploi Compétences et 429 places en Insertion par l'Activité Économique). Plusieurs associations ont été soutenues, dans le cadre des politiques sociales menées en faveur de la lutte contre la pauvreté (75 900 €).

b) Fonds Friche

Un appel à projet a été lancé dans le cadre de France Relance pour apporter un soutien financier exceptionnel aux projets de reconquête de friches. Il s'agit là d'un enjeu majeur d'aménagement durable car la réutilisation d'espaces permet de revitaliser les zones urbaines et de limiter la consommation d'espaces naturels ou agricoles, en cohérence avec la trajectoire « zéro artificialisation nette ». Le fonds friches a permis de faire aboutir des projets, parfois anciens, qui restaient déficitaires avec les aides actuelles.

Les deux vagues ont permis de retenir 10 projets dans le département (Argences-en-Aubrac, Causse-et-Diège, Cransac, Decazeville, Laguiole, Naucelle, Rignac, Rodez, Saint-Chély-d'Aubrac, Villecomtal), représentant une subvention de 3,3 M€, la création de 150 logements, dont deux résidences seniors, et la revalorisation de 6 ha de zones d'activité pour la création de commerces et de bureaux partagés.



Création de 9 logements intergénérationnels à Causse-et-Diège

c) Mesures alimentation et jardins partagés

Plusieurs mesures du plan de relance permettent également de soutenir des projets en lien avec l'alimentation et les cantines scolaires. On peut ainsi noter :

- 11 subventions attribuées pour financer des équipements pour des jardins partagés (70 000 €)
- 15 subventions attribuées pour favoriser la mise à disposition d'une alimentation locale et de qualité aux populations fragiles (217 000 €)
- 33 communes bénéficiaires de subventions pour des investissements dans les cantines scolaires (200 000 €).
- 3 projets alimentaires territoriaux pour favoriser une agriculture locale et une alimentation de qualité (728 000 €).

d) Rénovation énergétique

En 2021, dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a mobilisé une enveloppe exceptionnelle de 950 M€ pour abonder les dotations de soutien à l'investissement des collectivités territoriales.

L'enveloppe DSIL-DSID Relance 2021 a été fléchée sur la rénovation thermique des bâtiments publics des collectivités. À ce titre, 34 opérations de communes et intercommunalités ont été subventionnées pour un montant de 3 920 000 € et 37 opérations du Conseil Départemental (notamment pour les collèges) ont été programmées pour un montant de 2 930 000 €.

e) **Dispositifs en faveur de l'inclusion numérique**

2021 a été marquée par de nouvelles mesures en faveur de l'inclusion numérique. Ce sont 250 M€ qui ont été mobilisés au niveau national dans le cadre du volet Inclusion Numérique du Plan de Relance pour faciliter, pour tous les citoyens, l'usage du numérique au quotidien. Cette mesure découle du constat d'un nombre très important de personnes éloignées du numérique (ils seraient 13 millions) et de difficultés pour réaliser des démarches, notamment administratives, en ligne.



Le volet inclusion numérique du plan de relance finance en particulier la formation et le déploiement de 4 000 conseillers numériques sur l'ensemble du territoire national. Les conseillers numériques ont pour mission d'accompagner les Français dans leurs usages quotidiens du numérique, de les sensibiliser aux enjeux du numérique, de favoriser des usages citoyens et de les rendre autonomes dans leurs démarches administratives en ligne. Chaque conseiller numérique commence son

activité par un parcours de formation certifiante dont le coût est pris en charge par l'État. Cette formation se déroule dans les premiers mois du contrat de travail, selon un calendrier et dans un volume horaire adapté aux compétences et connaissances de chaque apprenant déterminé par des organismes de formation spécialisés.

Au total 27 postes de conseillers numériques ont été déployés, par vagues successives, dans le département de l'Aveyron en 2021 : 17 postes ont été octroyés à des structures publiques (financés à hauteur de 50 000 € par poste pour des contrats de 24 mois) et 10 postes à des structures privées (avec une aide pouvant aller de 32 000 € par poste pour des contrats de 18 mois à 40 000 € pour des postes sur des contrats de 24 mois).

En outre, le fonds de transformation numérique des collectivités a permis le financement de projets sur deux aspects :

- le programme « guichets territoriaux », qui a pour vocation d'accompagner des projets portés par des collectivités territoriales visant la création ou l'amélioration de services en ligne, la dématérialisation de procédures, l'acculturation et la formation des agents au numérique. 7 projets ont été financés en 2021 pour un montant de près de 300 000 €.

- le programme « Dématérialisation des procédures d'Autorisation Droit des Sols », dont le but est de soutenir des projets visant à accélérer le déploiement des téléprocédures des collectivités territoriales pour ce qui est de la réception et de l'instruction sous forme dématérialisée des demandes d'autorisation d'urbanisme, obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022. Dans le département, 5 dossiers ont été subventionnés pour un montant global de 55 600 €. Il s'agit des dossiers de l'agence départementale Aveyron Ingénierie, de la communauté de communes Ouest Aveyron Communauté, de la communauté d'agglomération Rodez Agglomération, de la commune de Saint-Affrique et de la communauté de communes de Millau Grands Causses.

Zoom : projets retenus pour le programme Guichets territoriaux

Onet-le-Château : 2 projets consistant en la refonte d'un site internet et la mise en place d'une plateforme de démarches administratives en ligne d'une part et, d'autre part, un projet de création de site intranet accompagné d'un volet formation des agents au numérique.

Conseil Départemental : 1 projet "Micollab", solution de collaboration sécurisée et rapide permettant le télétravail et, 1 projet de mise en place du parapheur électronique dans la perspective d'une dématérialisation intégrale de mise en signature des documents.

Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'ingénierie Informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents : il s'agit de formations très diversifiées dont peuvent bénéficier agents et élus des collectivités territoriales de tout le département.

Communauté de communes Muse et Raspes du Tarn : mise en place d'une application mobile d'information et d'alerte aux habitants.

Rieupeyroux : projet devant permettre la mise en place d'un site internet pour la commune.



B) Politique Agricole Commune (PAC)

L'agriculture continue de jouer un rôle essentiel dans l'économie du département. L'Aveyron est le premier département en ce qui concerne les aides de la PAC en Occitanie, que ce soit en termes de nombre de bénéficiaires ou de montants financiers. Ainsi en 2021, un peu plus de 242 M€ ont-ils été payés à 7 000 exploitants, soit le quart du montant total des aides PAC à l'échelle régionale.

Le département de l'Aveyron perçoit la plus grosse enveloppe au niveau national pour les aides ovines (15 %) et pour l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN) (13 %). Au niveau régional, le montant de l'ICHN pour l'Aveyron représente

près de 40 % du montant global du fait de sa situation en zone de montagne. Après la prise en compte des aides FEADER (modernisation et installation des jeunes agriculteurs) et des mesures conjoncturelles, le montant des soutiens à l'agriculture aveyronnaise atteint environ 290 millions d'euros par an.

En tendance pour 2022, après la prise en compte des aides FEADER (modernisation et installation des jeunes agriculteurs) et des mesures conjoncturelles liées au dispositif de crise et la gestion des calamités agricoles (gel et acompte sécheresse), le montant des soutiens à l'agriculture aveyronnaise approche 300 M€.

Zoom : réforme de la PAC

Le 23 novembre 2021, le Parlement européen a adopté les règlements de base de la future politique agricole commune (PAC 2023-2027), qui entrera en vigueur en janvier 2023, et qui sera dotée d'une enveloppe d'environ 50 Mrds€ par an jusqu'en 2027. La France reste le premier bénéficiaire. Les grandes orientations portent notamment sur un verdissement plus important : près de 78 % des aides seront conditionnées au respect de mesures comme la diversification des assolements ou le maintien des prairies permanentes (90 % pour la France) contre seulement 30 % actuellement.

C) Mesures de soutien aux entreprises en difficultés



L'actualité a malheureusement été chargée sur le front de la Société Aveyronnaise de Métallurgie, à Viviez, avec des conséquences importantes pour les salariés et plus globalement pour le bassin decazevillois. Dans ce domaine, l'État a constamment cherché à accompagner au mieux l'entreprise et les salariés, d'abord dans la recherche d'un repreneur solide. Une fois la liquidation prononcée,

l'attention est portée sur l'accompagnement des salariés, la négociation d'accords de reclassement et le maintien de l'emploi, soit via un repreneur, soit en lien avec l'économie locale. Les différents services de l'État travaillent pour cela en collaboration avec le Conseil Régional et ont ainsi mandaté un spécialiste des restructurations. Une étude, financée dans le cadre du programme « Territoire d'Industries », a rendu un rapport sur les perspectives industrielles du bassin qui servira de base à l'accompagnement des porteurs de projets. Un projet similaire a été réalisé sur l'agglomération de Rodez pour redynamiser le bassin d'emploi industriel menacé par la forte réduction d'effectifs chez Bosch.

Le repreneur pressenti pour SAM n'a pas donné suite au projet. Un PSE a été négocié. Tout au long de l'année divers comités se sont tenus pour suivre et accompagner le reclassement des 333 salariés ayant adhéré au contrat de sécurisation professionnelle.

Pour BOSCH un plan de départ volontaire a été mis en place. Des commissions de suivi de ce dernier ont permis d'accompagner le devenir des salariés au regard de leur projet. Par ailleurs une convention de revitalisation est en cours de déploiement.

À noter l'arrêt au 31 décembre 2022 de l'activité PHENIX sur le site de DECAZEVILLE. Activité qui devait créer plus de 600 emplois. Les stagiaires formés pour répondre aux besoins de l'entreprise ont été accompagnés, soit pour intégrer l'entreprise SNAM, soit pour s'orienter vers d'autres entreprises.

Plus globalement, le suivi des entreprises en difficultés s'est poursuivi avec la réunion régulière du Comité départemental de financement des entreprises (CODEFI), qui permet de partager les informations des services de l'État sur la situation d'entreprises fragiles, et la création, à l'automne 2021, du Comité départemental de sortie de crise. Ce dernier regroupe de nombreux acteurs autour d'un interlocuteur unique et doit permettre d'orienter les entreprises vers les dispositifs et les acteurs existants et de proposer une solution adaptée (délais de paiement, médiation, accompagnement juridique).

Le dispositif de l'activité partielle a perduré en 2021 afin de venir en aide aux entreprises impactées par la crise sanitaire. Du 20 mars 2020 (date du 1er confinement) au 31 décembre 2021 :

- 6 067 établissements ont été préalablement autorisés à bénéficier de l'activité partielle, soit 67 % des établissements employeurs privés du département,
- 34 008 salariés ont été indemnisés,
- 9 229 430 heures ont été indemnisées,
- 89 107 000 € ont été alloués aux entreprises.

Le dispositif activité partielle et activité partielle de longue durée (APLD) a perduré en 2022 et s'est adapté au contexte du coût de l'énergie.

Fait marquant de l'année 2022 : de forts incendies se sont déclarés dans la vallée du Tarn durant plusieurs consécutifs pendant la période estivale nécessitant l'accompagnement des entreprises.

Données au 12/12/2022 :

59 entreprises sont inscrites dans le dispositif APLD, 19 mobilisent le dispositif à ce jour sur un périmètre de 826 salariés pour une indemnisation de 400 685 € en 2022 (10 345 043 € depuis le début du dispositif)

En 2022, 198 entreprises ont bénéficié de l'activité partielle de droit commun (conjoncture économique, perte de marché) pour 125 942 heures et 1 090 534 € d'indemnisation.

Mais la Covid n'a pas été la seule difficulté : le monde agricole a été particulièrement touché, en avril 2021, par un épisode de gel tardif exceptionnel, causant des dégâts importants pour les arboriculteurs notamment. Un accompagnement sur mesure a été mis en œuvre dès le 17 avril autour de 3 points :

- mesures d'urgence : aide à la trésorerie, prise en charge de



cotisations et de taxes, activité partielle et prêts garantis par l'État. Ces mesures ont été appliquées en lien avec la Chambre d'Agriculture, la Mutualité Sociale Agricole et les syndicats. 143 000 € ont ainsi été débloqués fin juin.

- mesures exceptionnelles : compensation des pertes de production (pertes de récolte pour les agriculteurs et pertes d'exploitation pour les entreprises en aval).
- réflexion sur des mesures plus structurelles pour améliorer la résilience aux événements extrêmes.

D) Accompagnement vers le retour à l'emploi

2021 a vu la création de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations. Cette nouvelle structure s'inscrit dans une volonté de simplification et de transversalité, pour renforcer notamment le lien entre insertion sociale et professionnelle, emploi, hébergement et accès au logement.

En 2021, 8 places supplémentaires ont été ouvertes en résidence accueil, portant le nombre total de places à 40 pour l'Aveyron. Ces résidences accueil permettent de recevoir des personnes suffisamment stabilisées, mais dont la fragilité rend nécessaire la présence d'une personne de façon non continue pour apporter de la sécurité, de la convivialité et un accompagnement social.

L'accueil de jour situé à Rodez a développé de nouveaux services : accueil des permanences du CARRUD (centre d'accompagnement et de réduction des risques pour usagers de drogues) et de la PASS (permanence d'accès aux soins de santé), ainsi que la mise à disposition d'une cuisine, d'une nouvelle salle de douche et la présence d'un psychologue à plein temps qui assure du travail de rue pour maintenir le lien avec les personnes sans abri. Un dispositif similaire sur Villefranche-de-Rouergue permettra de couvrir plus largement le département.

E) Lutte contre les tensions de recrutement

Au troisième trimestre 2021, le taux de chômage s'élevait à 6,1 % pour l'Aveyron contre 7,9 % pour la France métropolitaine et 9,5 % pour l'Occitanie. Il s'agit de l'un des plus bas taux de la région. Ce taux varie également selon les zones d'emploi : 4,9 % pour Rodez, 7,2 % pour Figeac-Villefranche-de-Rouergue et 7,7 % pour Millau.

Le taux de chômage se maintient à un niveau faible pour le département 5,8 % au deuxième trimestre 2022 (occitanie : 8,8 % - france : 7,2 %) Ce taux varie selon les zones d'emploi : 4,6 % pour Rodez, 7,1 % pour Figeac-Villefranche-de-Rouergue et 7,2 % pour Millau.

Au regard de ces chiffres, le département est particulièrement touché par les difficultés de recrutements. Outre le faible taux de chômage, cette inadéquation s'explique par la nature des offres (conditions de travail, salaires, saisonnalité, attractivité des métiers et du territoire...) d'une part, et par le manque de compétences / qualifications et de savoir être des demandeurs d'emploi d'autre part.

Plan de réduction des tensions de recrutement

Répondre dès maintenant aux besoins des
entreprises et préparer l'avenir

DOSSIER DE PRESSE
27 septembre 2021

À ce titre, le service public de l'emploi (SPE) travaille sur un plan de lutte contre les tensions de recrutement, fruit de la mobilisation des services de l'État depuis plusieurs mois. Ce plan doit permettre de déployer une boîte à outils dont bénéficie l'ensemble des partenaires du SPE (1 jeune 1 solution pour les jeunes suivis par la mission locale, l'offre de services de Pôle Emploi et de Cap-Emploi, du conseil départemental et du conseil régional...).

Sous l'égide des sous-préfets, les Comités Territoriaux Emploi Économie (CTEE) ont ainsi vocation à mobiliser l'ensemble des acteurs du SPE ainsi que les intercommunalités afin de lever les freins repérés à l'emploi (logements, mobilité, attractivité) et de favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi au plus près des besoins du territoire. Des rencontres dans chaque communauté de communes ont débuté fin 2021 et vont se poursuivre en 2022.

Au cours de l'année 2022, des réunions ont été organisées sous l'égide des sous-préfets au sein des 19 EPCI, Dans ce cadre des actions ont été organisées au plus des territoires pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Des actions spécifiques ont été mises en place telles que la formation délocalisée à Millau (Lactalis) ou encore le travail mené par les services de l'État, en lien avec l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes, sur la filière viande : pour répondre aux difficultés de recrutements des abattoirs et plus largement de la filière viande, trois axes d'action sont déployés : l'amélioration de l'attractivité des métiers ; l'accueil et l'intégration des nouveaux salariés ; et l'amélioration des conditions de travail.

On peut citer comme exemple le travail mené par les services de l'État, en lien avec l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes, sur la filière viande : pour répondre aux difficultés de recrutements des abattoirs et plus largement de la filière viande, trois axes d'action sont déployés : l'amélioration de l'attractivité des métiers ; l'accueil et l'intégration des nouveaux salariés ; et l'amélioration des conditions de travail.

Pour conclure...

Ce rapport a pour vocation de mettre en lumière l'action des services de l'État, souvent méconnue et pourtant bien présente au travers de nombreuses politiques publiques.

Malgré cette action soutenue, force est de constater que des difficultés perdurent, des inquiétudes subsistent : salariés de la SAM, agriculteurs soucieux de leur avenir, territoires ruraux isolés, soignants sur-sollicités par la crise sanitaire...

Nous devons donc poursuivre notre engagement en faveurs de nos territoires et de nos concitoyens avec toujours plus de conviction et de détermination. Si les crises ont été nombreuses à gérer ces derniers mois, elles ont eu le mérite de rendre les services de l'État plus agiles, plus réactifs, en renforçant leurs capacités de travail en interministériel.

Ainsi, nombre d'actions sont de plus en plus gérées en transversalité. À titre d'exemple, les services en charge de l'économie, du social, de la santé ou de l'éducation coopèrent, entre eux et avec les partenaires locaux, pour apporter les réponses les plus complètes possibles.

Aujourd'hui, la situation économique du département s'est nettement améliorée et les Aveyronnais sont fiers de vivre sur un territoire attractif, préservé, solidaire. Les collectivités territoriales, les acteurs sociaux et économiques, le monde sportif et culturel sont les partenaires naturels de l'État pour consolider ces atouts et se mettre toujours plus au service de ceux qui en ont besoin.

L'actualité européenne, avec la guerre en Ukraine, nous rappelle une nouvelle fois que nous ne vivons pas coupés du monde et que nous sommes profondément reliés aux phénomènes mondiaux : reliés par l'économie, par les flux de matières premières ; dépendants, pour certaines activités, d'approvisionnements lointains ; et par essence reliés par l'humanité, par la solidarité envers ceux qui souffrent.

Je forme donc le vœu que l'Aveyron reste cette terre d'accueil, de solidarité et d'entraide qui fait notre fierté, et je ferai en sorte que l'État continue à vous protéger, à vous accompagner sur les chemins qui sont les vôtres.

Valérie MICHEL-MOREAUX
Préfète de l'Aveyron



Facebook : Préfet de l'Aveyron - Twitter : @Prefet12 - Instagram : @Prefet12

Préfecture de l'Aveyron



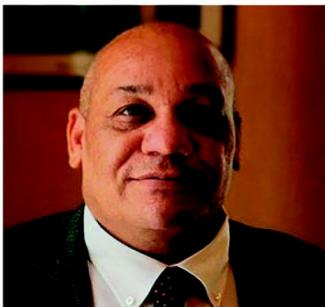
Madame Valérie MICHEL-MOREAUX
Préfète de l'Aveyron



Madame Isabelle KNOWLES
Secrétaire générale de la Préfecture de l'Aveyron
Sous-préfète de Rodez



Monsieur Guillaume RAYMOND
Sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue



Monsieur André JOACHIM
Sous-préfet de Millau